

Mémoires de la Société des
lettres, des sciences, des arts,
de l'agriculture et de
l'industrie de Saint-Dizier

Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier. Auteur du texte. Mémoires de la Société des lettres, des sciences, des arts, de l'agriculture et de l'industrie de Saint-Dizier. 1885.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'OPPIDUM DU CHATELET

AVEC PLAN DES FOUILLES DE GRIGNON

ET

CHROMOLITHOGRAPHIES REPRÉSENTANT LES PRINCIPAUX OBJETS
TROUVÉS AU CHATELET,

par **M. l'Abbé A. FOUROT,**

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÈGE DE ST-DIZIER,

Membre correspondant

de la Société française de numismatique et d'archéologie ;

de la Société archéologique de Langres ;

de la Société des Lettres de Bar-le-Duc ;

Membre titulaire de la Société des Lettres, etc., de St-Dizier.



L'OPPIDUM DU CHATELET

INTRODUCTION.

Au nord et en face de Gourzon, sur la rive droite de la Nabline (1), s'élève un monticule de forme ovale, dont le grand axe se prolonge de l'est à l'ouest, et qui se détache du massif des collines environnantes, même de celle de Fontaines, qu'il domine de quelques mètres seulement. Les sapins plantés depuis un demi-siècle au sud-est de la montagne embellissent le paysage austère et nu par lui-même, mais ils trompent sur l'aspect que dut avoir cette position stratégique avant et pendant l'occupation romaine. Si donc nous voulons la juger telle qu'elle fut il y a deux mille ans, il nous faut supprimer par l'imagination ces arbres résineux qui ont supplanté la vigne, supprimer aussi les

(1) La Nabline, formée primitivement des sources nombreuses qui jaillissent à Fontaines, fut grossie, au XIII^e siècle, d'un bras de la Marne, pour faire tourner le moulin que les Templiers de Ructz possédaient à Bayard. — En 1513, les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (chevaliers de Rhodes, puis de Malte), qui avaient hérité des biens des Templiers, construisirent une forge à côté des moulins. Le dernier commandeur, de Ragny, mourut à l'âge de 83 ans, à Saint-Dizier, dans la maison qui fait l'angle de la rue du Collège et de la rue du Fort-Carré.

broussailles qui couvrent le plateau, et le Châtelet nous apparaîtra comme un poste avancé, d'où le Gaulois pouvait surveiller les alentours et protéger contre les envahisseurs la riante et fertile vallée de la Marne.

Pendant douze siècles, de la ville qui couronna ce monticule il ne resta que des ruines : çà et là quelques fragments de statues, de chapiteaux, de meules en granit ou en lave volcanique ; une terre meuble et noire qui semble saturée de matières organiques en décomposition, et sur laquelle apparaissent par milliers les débris de poterie de toute espèce et de toute époque, depuis les beaux vases sigillés imités de Samos jusqu'à l'urne rudimentaire, à peine cuite, dont la pâte grossière offre aux regards, comme du mica, les paillettes brillantes de coquilles pulvérisées. Et, parmi tous ces débris, des monnaies gauloises et romaines dont l'âge était conjecturé d'après le relief plus ou moins prononcé que gardait l'effigie : la culture, les pluies, mille accidents les ramenaient à la surface du sol, et sous ce rapport le Châtelet n'est point épuisé.

Tel était l'aspect de cette montagne, quand, au xvii^e siècle, un habitant de Joinville écrivait ces lignes, les premières qui nous soient parvenues au sujet de la ville qui nous occupe : « Anciennement la cité de *Gorze* (1) fut bâtie sur la montagne du Châtelet, au finage de Gourzon-sous-Bayard, qui depuis aurait été ruinée, et, sous ses ruines, se trouvent des médailles d'or, d'argent et de laiton des empereurs Arcadius et Honorius... »

Un siècle plus tard, une lettre manuscrite, qui nous paraît être de Grignon, nous fournit des renseignements plus précis encore, appelle sur le Châtelet

(1) Ce témoignage est à recueillir, à cause du nom qu'il prête à la ville.

l'attention des savants, des princes éclairés et promet une ample moisson à qui voudra bien interroger ces ruines.

« La surface du Châtelet, dit l'auteur de cette lettre, est presque entièrement couverte de pierres calcinées par le feu, de débris d'ardoises (1), de briques et de carreaux ; la terre en est noirâtre, au lieu que celle que l'on voit hors de l'enceinte est grise et blanchâtre. On y a trouvé un nombre prodigieux de médailles, on y en trouve encore tous les jours et l'on nous en a fait voir de très bonnes ; nous sommes même persuadé que, si l'on fouillait la montagne et qu'on défrichât l'endroit qui est couvert de broussailles au couchant, on y ferait d'importantes découvertes. Telle a été celle que fit un laboureur il y a environ trente ans. Ce particulier, qui cultivait un morceau de terre sur cette montagne, découvrit avec sa charrue une pierre en forme de tombe ; comme il n'était pas assez fort pour la remuer, il courut au village et en ramena deux de ses voisins qui l'aidèrent à la lever. Cette pierre fermait l'entrée d'un souterrain dans lequel ces trois hommes, encouragés par l'espérance de trouver un trésor caché, descendirent avec une lanterne ; mais ils n'y découvrirent qu'une bouteille qui avait été posée dans une cavité pratiquée dans le mur. Ils manièrent alternativement cette bouteille, qui contenait un reste de liqueur à peu près incolore ; le moins timide des trois en versa sur le bout du doigt, et, l'ayant porté sur sa langue, n'y trouva aucun goût... »

L'auteur de ce mémoire destiné à un « respectable magistrat » espère que la Haute-Borne et le Châtelet, ainsi que les *restes du château de Julien*, à Grand,

(1) L'auteur a pris sans doute pour de l'ardoise la poterie bleuâtre des Romains.

« n'échapperont pas à l'exactitude des Pères Bénédictins qui travaillent, dit-on, à l'histoire de Champagne ».

A propos de la Haute-Borne, il fait remarquer le respect religieux des habitants du pays pour ce monument qu'ils croient un tombeau, et rappelle que les mauvaises récoltes de 1751 furent attribuées par eux aux fouilles que M. Legendre avait entreprises aux pieds du menhir.

L'éveil était donné ; quelques années plus tard, en 1772, J.-Cl. Grignon, de Saint-Dizier, maître de forges à Bayard, entreprenait des fouilles, dont il a consigné les résultats dans un premier *Bulletin*.

Deux ans après, sous le règne de Louis XVI et le ministère de Vergennes, les explorations continuèrent, et, si l'envie ou l'ignorance, peut-être les deux réunies, n'eussent arrêté les travaux, nous saurions aujourd'hui tous les secrets de cet *oppidum*, dont la résurrection fut, pour la France et l'Europe savantes, ce que la découverte d'Herculanum et de Pompéi fut vers le même temps pour l'Italie.

Les secondes fouilles de Grignon, exécutées, comme les premières, « sur l'ordre et aux frais de sa Majesté », furent l'objet d'un nouveau *Bulletin* en 1775. Ces deux Mémoires ont été publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et bon nombre d'exemplaires distribués aux savants, aux amateurs du pays, à ceux que les découvertes du Châtelet pouvaient intéresser. Malheureusement, ils sont devenus rares et, si le premier *Bulletin* se rencontre encore dans les bibliothèques, il est moins facile de se procurer le second.

Grignon mourut à Bourbonne en 1784 ; mais son œuvre avait appelé l'attention des érudits sur la ville gallo-romaine qu'il avait en partie retrouvée ; les

instruments de ses fouilles existaient encore ; aussi, quand M. Ant. Phulpin arriva comme curé de Fontaines, il fut immédiatement renseigné sur les heureux résultats obtenus en 1772 et en 1774, et sur la tradition constante du pays, qui voulait qu'une ville eût existé autrefois sur le plateau du Châtelet. Il n'en fallait pas davantage pour piquer sa curiosité, et, dès l'année suivante, 1785, il explorait ardemment les ruines dont il connaissait la richesse. Pendant un demi-siècle qu'il habita Fontaines, son zèle ne se démentit pas, et son médailler si riche, particulièrement en monnaies d'or, dont quelques-unes étaient des raretés, attirait chez lui nombre de visiteurs, intéressés parfois, si l'on en croit la légende.

M. Phulpin était plus qu'octogénaire et avec lui pouvaient s'éteindre des souvenirs intéressants ; son précieux médailler courait le risque d'aller au loin s'engouffrer dans de riches collections : il importait donc de recueillir ce que, pendant cinquante années, il avait amassé de connaissances sur le Châtelet. M. Girault de Prangey, inspecteur des monuments historiques dans la Haute-Marne, et M. C. Mongin, auteur des *Annaires* du diocèse de Langres pour les années 1838 et 1839, étaient venus trouver M. Phulpin et avaient visité sous sa conduite, et la Haute-Borne alors couchée près de la place où nous la voyons se dresser aujourd'hui, et le Châtelet si connu depuis les fouilles de Grignon. Ils comprirent le danger de laisser disparaître tant de précieux souvenirs et rédigèrent sous l'inspiration, peut-être sous la dictée de leur hôte, les *Notes archéologiques sur les fouilles faites et les monuments découverts sur la montagne du Châtelet*. Sans avoir l'importance des *Bulletins* de Grignon, cet opuscule apportait des documents nouveaux, surtout au

point de vue de la numismatique. De plus, il faisait connaître, en lui donnant toutefois une fausse attribution, un travail romain voisin du menhir, et qu'il était réservé à M. Pothier, mais surtout à M. l'abbé F. Gelin, de rendre à la lumière quelques années plus tard.

M. Pothier, juge de paix à Chevillon, avait, comme tous ceux qui le visitent, le culte du Châtelet; aussi publia-t-il, en 1856, dans la *Haute-Marne, revue champenoise*, éditée par Carnandet, une série d'articles fort intéressants, mais qu'il devient difficile, sinon impossible, de se procurer aujourd'hui : l'auteur résumait les observations et les travaux de ses devanciers; au besoin il y ajoutait le résultat de ses propres études.

Nous devons à M. l'abbé Gelin de nous avoir rendu le vieil aqueduc romain, qu'une circonstance fortuite avait fait soupçonner à Phulpin et auquel Pothier avait restitué son nom véritable. Grâce à lui, plus de cent mètres d'un travail souterrain nous montrent ce dont la patiente intelligence de l'homme est capable pour suppléer à la nature. Nous devons également à M. Gelin d'avoir suivi, pas à pas, l'exploration du cimetière gallo-romain et du cimetière franc situés entre la voie de Naix au Châtelet et le coteau de Fontaines.

J'ai nommé les patients et habiles investigateurs de notre vieille ville et de ses environs : il ne me reste qu'à profiter de leurs découvertes et à résumer, d'après leurs travaux, les documents qu'un siècle de recherches a pu nous procurer.

CHAPITRE I.

NOM DE L'OPPIDUM.

Un problème que l'on aimerait à résoudre, mais dont rien, jusqu'à présent, ne fait entrevoir la solution, se présente tout d'abord : Quel était le nom de la ville gallo-romaine dont nous recueillons les souvenirs ? A cette question éminemment positive, bien des réponses ont été faites, même par des savants étrangers, et Grignon, dans son premier *Bulletin*, réfute longuement l'autrichien Scheyb, qui voulait voir sur notre montagne la vieille Andematunum, la capitale des Lingons. — D'autres y plaçaient Alesia, sous prétexte qu'elle se trouvait non loin des frontières de la même peuplade. L'imagination, si belle en poésie, n'a que faire dans une question de géographie ou d'histoire. Presque tous ces savants, qui se trompaient de bonne foi, se donnaient le tort de chercher à cet *oppidum* un nom dans les Commentaires de César, oubliant que le conquérant romain, dont la narration est aussi rapide que l'étaient ses marches à travers la Gaule, ne s'est point imposé le devoir de nommer toutes les bourgades qu'il a pu rencontrer. Le proconsul parle des *cités* qu'il eut pour alliées, de celles qui lui firent résistance, mais son but n'est point de faire une géographie des Gaules.

Par lui-même, le nom actuel de Châtelet, comme le fait judicieusement remarquer notre savant confrère,

M. Ernest Royer, indique à l'archéologue un point stratégique : c'est l'ancien *castrum* ou *castellum* ; c'est un lieu de défense ; mais une dénomination vague laisse le champ libre à la discussion sans y apporter assez d'éléments. Aussi, plusieurs écrivains n'ont voulu voir dans le Châtelet qu'un camp romain, *Castra stativa* : Grignon réfute cette hypothèse en faisant remarquer combien les armes qu'il a trouvées dans ses fouilles sont rares, en comparaison de tant d'objets complètement étrangers à la vie militaire. Le nombre des puits qu'il a découverts, ceux que l'on a fouillés de nos jours et ceux que l'on peut encore facilement reconnaître, démontrent que, si le Châtelet fut dans l'origine un simple retranchement gaulois, il ne tarda pas à devenir une véritable ville. Walkenaer lui donne le nom de *Castrum Erponum* ; il s'appuie sur une inscription votive « *Deæ Erponæ* » que l'abbé de Tersan, possesseur de presque tous les antiques découverts par Grignon au Châtelet, a fait graver dans l'atlas de Grivaud de la Vincelle. Il est bien possible que la déesse locale Erpona ait eu quelques adorateurs dans notre ville ; mais on la trouve ailleurs aussi, et M. Tudot, dans son beau travail sur les terres cuites de l'Allier, cite plusieurs vases qui portent la même dédicace. L'abbé de Tersan raisonnait par analogie : On a trouvé, disait-il, des monuments, à Bourbonnelles-Bains, avec l'inscription « *Deo Borvoni* », et c'est ce dieu régional, cet Apollon Borvo, qui a donné son nom à la ville. Mais il omettait de dire que les *ex-voto* portaient, avec le nom de Borvo, celui de la déesse Damona, dont il n'est resté aucune trace dans la dénomination du pays.

Une publication récente parle de « Gourzon, Gorthona, la défense de sanglier, la vieille cité celtique sur laquelle s'est greffée la cité gallo-romaine. » Nous

ignorons sur quels témoignages l'auteur s'est basé ; mais ce nom ne différerait pas sensiblement de Gorze, le plus ancien que nous ayons pour désigner le Châtelet ; *Gorz*, en celtique, signifiant source (1), si telle fut la dénomination de l'ancienne ville, il se trouverait que la population, descendue dans la vallée, aurait gardé le nom de sa première patrie, soit en celtique, soit en latin, puisque Fontaines et Gourzon auraient la même étymologie.

CHAPITRE II.

RÉSULTATS DES FOUILLES DU CHATELET.

Les fouilles partielles entreprises ou exécutées au Châtelet depuis le commencement de notre siècle sont plus regrettables peut-être que le long oubli qui avait pesé sur la ville gallo-romaine. Elles profitaient, il est vrai, à des amateurs en leur procurant quelques pièces de monnaie, quelques fragments de verre ou de poterie, des instruments plus ou moins complets en fer ou en bronze ; mais l'histoire en tirait peu de profit, parce qu'elle trouvait là des renseignements incomplets et des données insignifiantes.

Les découvertes de M. Phulpin — lui-même l'avoue — avaient un but unique, la formation d'un beau médailler, dont une heureuse fortune lui avait fourni les premiers éléments ; tout le reste, quelque intérêt qu'il pût offrir, était à peine regardé. D'autres exécutaient des

(1) Telle est, du moins, l'assertion de M. Godron, doyen de la Faculté des sciences de Nancy.

fouilles pour M. Paillette, alors propriétaire du Châtelet, pour le Préfet du département ; mais ce dont la science aurait tiré parti, ce qui l'aurait éclairée sur les usages anciens, tout cela demeurerait en dehors de ces recherches. Il en est des monuments comme de tous les êtres de la création : si chaque espèce du règne animal et du règne végétal a son ennemi, son *éliminateur*, comme l'a si bien démontré notre savant confrère, M. F. Lesucyer, les édifices séculaires, les monuments de marbre ou de granit n'échappent point à cette loi. Sur le menhir de la Haute-Borne, le couteau du visiteur gravera des noms étrangers à la science, d'autres s'y viendront ajouter, qui finiront par rendre à peu près illisible l'inscription primitive de Viromarus. Au Châtelet, dès les premières fouilles, la vue des matériaux si régulièrement taillés par les Romains excita la convoitise de ceux qui projetaient une construction ; c'était une carrière facile à exploiter ; aussi les habitations séculaires, momentanément remises au jour, disparurent pierre par pierre pour servir aux édifices de Bayard, de Fontaines et de Gourzon. Comment avec cela reconstruire le Châtelet ?

Grignon lui-même, malgré la méthode qui présidait à ses fouilles, eut le tort de ne pas laisser de bornes, de *témoins*, pour délimiter les rues qu'il avait mises à découvert et les principaux monuments, temples et bains, qu'il décrit dans ses bulletins : si exact que soit un plan, il n'est pas facile de le suivre sur un terrain déformé par la culture et par la crue du bois. Nous ne pouvons donc que nous en rapporter à sa parole, sans prétendre vérifier ses assertions, pour ce qui regarde l'ensemble de la position stratégique qu'il a vue, étudiée et fouillée, alors qu'elle était vierge de tout remaniement.

Nous ne sommes pas seul à regretter l'insuffisance des documents que nous ont légués les explorateurs du Châtelet ; le passage suivant de M. Pothier, mort à Chaumont, il y a quelques années, condamne la méthode qu'ils ont suivie dans leurs fouilles : « Sans doute, obéissant, autrefois comme aujourd'hui, aux lois de l'intérêt et du besoin, l'homme a toujours bouleversé la terre dans l'espoir du gain. Nous devons en inférer que les ruines du Châtelet sont devenues une carrière, activement exploitée quand elles étaient récentes, et abandonnée depuis ; qu'ainsi elles ont été souvent remuées et fouillées dans des temps dont le souvenir s'est perdu ; qu'en conséquence nous ne faisons que glaner ; que l'or et même l'argent doivent y être rares et ne s'y rencontrer que par exception ; que ceux qui ont recherché avant nous cet or, cet argent et ces pierres de taille, ont dû ne pas laisser sur place les autres objets utiles qui leur sont tombés sous la main ; tandis que, dans les endroits où ils ne rencontraient plus de ces pierres et n'espéraient pas trouver de l'or et de l'argent, ils n'ont point voulu poursuivre des fouilles qui ne leur auraient procuré que des fragments de poterie ou de verre, des ustensiles brisés ou avariés, ou même des monnaies de bronze, dont la minime valeur n'était pas encore rehaussée par le mérite de l'ancienneté.

« Cela nous explique comment Grignon a trouvé tant de choses curieuses, et en même temps si peu d'or et d'argent ; cela nous donne la mesure de ce que l'on doit généralement attendre des fouilles qui seraient faites plus tard... » (1)

(1) *La Haute-Marne*, revue champenoise, sous la direction de Carmandet, p. 123,

CHAPITRE III.

LE CHATELET AU XVIII^e SIÈCLE.

Comment Grignon trouva-t-il le Châtelet en 1772 ? Lui-même nous l'apprend : (1)

« J'avais remarqué de légers enfoncements sur le terrain, qui d'année à autre se surbaissait sensiblement, malgré la terre que la charrue y reportait ; la neige fondait plus vite dans certains cantons que dans d'autres, ce qui me donna lieu de penser qu'il existait dans ces endroits des souterrains encombrés. Je jetai alors un coup d'œil attentif sur cette montagne, et je reconnus que sa surface avait été en partie aplanie de main d'hommes, quoiqu'elle soit un peu plus élevée à l'est qu'à l'ouest ; le surplus est horizontal, et le côté du nord un peu incliné. L'espèce de bastion que j'avais remarqué au couchant (du côté de Bienville) me parut formé de terres rapportées, et, à partir de ce point, il régnait au pourtour de la montagne, sans interruption, depuis l'ouest-sud jusqu'à l'est-est-sud, en passant par le nord, un cordon saillant qui délimitait toute cette partie ; il ressemblait aux ruines d'un mur écroulé sur ses fondements, mais masqué par les terres dont il est recouvert et par les buissons qui s'y sont enracinés.

« Ce cordon sépare deux espèces d'esplanades, de huit mètres de largeur, qui règnent dans toute cette étendue : l'une, intérieure, est entièrement formée de

(1) *Bulletin*, p. 83.

terres rapportées pour l'élever de niveau sur le penchant de la montagne ; l'autre, extérieure, est assise trois ou quatre mètres plus bas que le mur et pratiquée dans le massif de la montagne excavée et régaliée (aplanie). On sait que les Romains nommaient ces terrasses *Pomœria* ; qu'il n'était pas permis aux habitants des villes de pratiquer des jardins sur celle qui était intérieure, et que la charrue ne pouvait approcher de l'esplanade extérieure... »

Nous avons laissé parler Grignon, parce que nul n'a qualité pour décrire un pays, comme celui qui l'a pu voir sérieusement, qui l'a parcouru dans tous les sens et pour un but scientifique. Les remaniements du sol ne permettent guère de juger si les pierriers que l'on remarque à l'ouest, au nord et à l'est du Châtelet, ont été jadis ce que prétend notre auteur. Le *Pomérion*, qui existait à Rome, et dans les conditions indiquées par Grignon, se trouvait-il également dans les villes et les oppidums de la Gaule ? On en peut douter, et ces retranchements ne seraient-ils pas seulement les défenses du camp primitif devenu dans la suite station romaine et place de guerre ? Toujours est-il que des traces analogues se rencontrent sur le flanc de quelques promontoires couronnés de camps romains, particulièrement sur les contours de Châtoillon, au sud de la Haute-Marne, entre Villemoron et Villemervry.

C'est dans le bois de Gourzon que ces retranchements ont le mieux gardé leurs dimensions et leur niveau.

Sur le flanc méridional, Grignon signale « des traces légères de pareilles terrasses, mais bien plus déformées par une culture ancienne ». L'escarpement de ce côté formait une défense naturelle plus que suffisante ; mais, quand même les Gallo-Romains ne l'auraient pas jugée telle, la pioche du vigneron a fait disparaître tout ves-

tige de fortifications. Il y a bien de distance en distance des pierriers assez considérables, mais ils sont perpendiculaires à la Nabline au lieu de suivre les contours du mamelon; ils ont donc été formés par l'épierrement des vignes qui occupaient les deux tiers de cette pente; peut-être même, comme dans le midi de la Haute-Marne, ont-ils servi de limites aux diverses propriétés.

Après ce coup d'œil d'ensemble sur la montagne qu'il allait explorer, Grignon étudia le sol même et fut frappé de la différence qui se faisait remarquer entre la plateforme du Châtelet et les terrains environnants : « un tiers au plus était cultivé par les laboureurs des environs qui y semaient du seigle de trois années l'une ». Le reste était inculte ou envahi par les broussailles. Les pierres calcinées et rougies par le feu d'un incendie, les fragments de briques et de poterie, les morceaux de lave volcanique, tout trahissait un lieu jadis habité et dont la population aurait dû céder devant un ennemi promenant partout la mort et la dévastation.

A quelle époque pouvait remonter le sac de cette ville? Question délicate, que chacun prétendait résoudre d'après des conjectures auxquelles rien ne contredisait, il y a cent ans, mais que rien non plus n'appuyait. Il fallait un élément fort incomplet alors et peu connu, que les récentes découvertes du cimetière nous ont fourni, la numismatique.

Les ruines du Châtelet occupent la totalité du plateau, dont la contenance est de vingt-deux hectares; mais il y a sur les pentes aussi, spécialement à l'est, en face de la Haute-Borne, dans les bois de Gourzon, des endroits qui recèlent les vestiges d'habitations anciennes, soit que les murs aient suivi de ce côté l'inclinaison du sol, soit qu'il y ait eu, sous les remparts mêmes, une espèce

de faubourg, ou des édifices publics analogues à nos maisons d'octroi.

Sur les 22 hectares du Châtelet même, Grignon en a exploré un peu plus de trois (3 hectares, 25 ares, 70 centiares); tellement qu'il resterait un très vaste champ à fouiller, si de malheureuses tentatives n'avaient été faites de côté et d'autre sans plan préconçu et sans autre but que celui d'acquérir quelques matériaux ou quelques monnaies.

Dans cet espace restreint, interrogé patiemment et minutieusement, il s'est rencontré, sous la pioche des investigateurs, trente rues dont la majeure partie fut déblayée, parfois même défoncée.

« Depuis que le plan est levé, dit Grignon, nous avons mieux reconnu la situation des rues; elles sont toutes tirées au cordeau, dans toutes sortes de directions, mais il y en a peu de parallèles. On sait que Néron, après le fameux incendie qui réduisit Rome en cendres, ordonna que les rues de la nouvelle ville et de celles de l'Empire romain seraient tirées au cordeau (1). » Ces rues avaient de cinq à six mètres de largeur et étaient pavées ou simplement jonchées de pierres mêlées de gravier de rivière et de montagne. » Le pavé des premières était composé de morceaux de roches calcaires du pays, « équarris et épincés » sur quinze centimètres environ d'échantillon, et ce pavé reposait sur un lit de pierres irrégulières, rangées à plat, et dont les vides étaient comblés avec du menu gravier. Les décombres qui dérobaient aux regards le pavé des rues pouvaient avoir de 60 à 80 centimètres.

(1) *Bulletin des fouilles du Châtelet*, p. 98.

CHAPITRE IV.

ÉDIFICES RELIGIEUX.

Parmi les édifices religieux découverts au Châtelet, il faut donner la première place à celui que Grignon appelle le *temple principal*, et qu'il retrouva sous un demi-mètre de décombres.

Bien que plus rapproché du versant occidental de la montagne, il occupait à peu près le centre de la ville. C'était une construction carrée, ayant son ouverture à l'est, et isolée des autres bâtiments ou de la rue par une triple enceinte. La *Cella*, le sanctuaire dans lequel se trouvait la statue de la divinité, mesurait à l'extérieur 10 mètres sur 8,33 de large. On voit qu'elle répondait mal aux règles énoncées par Vitruve, qui demande à ces édifices une longueur double de la largeur. Le mur, qui avait 80 centimètres environ d'épaisseur, était comme doublé, dans les fondations, d'un second mur, épais de 50 centimètres environ, « sur lequel, dit Grignon, il y avait huit *dés*, deux de chaque côté, espacés régulièrement, qui servaient de supports à des colonnes cannelées avec des chapiteaux d'ordre corinthien, dont nous n'avons trouvé que des fragments. Nous avons retiré plusieurs pierres de la corniche de l'entablement, qui sont entières et de la plus belle conservation. La sculpture en est recherchée et dépouillée avec soin; mais les surfaces ne sont point adoucies et finies, ce qui leur donne un ton plus mâle. »

Autour de la *Cella* régnait un espace vide qui per-

mettait de faire le tour du sanctuaire ; il était à la même hauteur, et limité par un mur de grosses pierres de taille, « liées entre elles par des queues d'aronde remplies d'un ciment qui en formait les liaisons. » C'est dans ce mur qu'était pratiqué l'escalier donnant accès à la *Cella*. Grignon trouva dans cet endroit, au levant, trois pierres de la corniche d'une fort belle conservation, « des faitières, qui couronnaient le toit du sanctuaire, et quantité de têtes, de bras, de jambes, de statues en pierre ; des fragments de peintures à fresque formant des compartiments à panneaux : le jaune, le blanc, le rouge, le vert et le lilas en sont les couleurs principales... »

On le voit d'après ces quelques lignes de Grignon : des morceaux d'architecture, des sculptures d'ornement ont été respectés, tandis que les statues, les peintures à fresque étaient brisées, enfouies dans le sol et dispersées. D'autre part, les fouilles de Pompéi et d'Herculanum nous ont révélé jusqu'où pouvait descendre l'art du peintre et du sculpteur à ces époques de dégradation. Nul doute que les apôtres du Christianisme se soient empressés de détruire les monuments d'un culte oublié de la plus élémentaire pudeur, et de les soustraire aux regards des nouveaux convertis. Ailleurs, sur les tumulus, objets d'un culte moins superstitieux, puisqu'il avait pour base le souvenir des morts ; sur les dolmens ou les menhirs, ils élèveront la croix que les peuples iront vénérer en visitant le champ du repos de leurs aïeux...

A mesure qu'on s'éloignait de la *Cella*, les débris devenaient moins nombreux ; dans la dernière enceinte, Grignon ne rencontra que des pierres sciées qui avaient servi pour les toitures. Cette couverture nous paraît avoir été la seule en usage au Châtelet ;

tandis que, sur le sol des autres localités gallo-romaines, on trouve à profusion la grande tuile à rebords, qui caractérise aux yeux de l'archéologue les temps de l'occupation italique, c'est à peine si l'on en rencontre un fragment sur l'emplacement de notre oppidum. La pierre de Brauvilliers et de Savonnières était à proximité, et l'on a trouvé dans ce dernier village, au milieu d'une carrière exploitée jadis par les Romains, les matériaux qu'ils avaient préparés et les instruments qui leur avaient servi pour ce travail. Sans doute ils fabriquaient aussi tous les ouvrages en terre cuite, comme nous le verrons au chapitre concernant les bains, mais la pierre leur avait paru plus commode et peut-être plus légère pour les toitures.

« Le temple était donc couvert en dalles de pierres de 2 ou 3 centimètres d'épaisseur sur 40 environ de largeur et de hauteur, attachées avec de grands clous sur la charpente. La crête des arêtières était couverte avec des faitières taillées circulairement dans leur partie supérieure et creusées par-dessous en angle rentrant, de manière à s'adapter sur les arêtes ; elles s'emboîtaient l'une dans l'autre à joints recouverts, et les bouts qui terminaient le comble finissaient par des têtes de lions. »

Dans l'énumération des pierres sculptées qu'il a recueillies, Grignon (1) parle d'une tête de loup et d'une tête de lion qui terminaient ainsi la ligne des faitières et dominaient le pignon : elles avaient l'une et l'autre la gueule béante, mais n'étaient pas percées complètement, parce qu'elles ne devaient pas dégorger l'eau comme les gargouilles de nos vieilles cathédrales.

Telle est la description du grand temple, tracée par

(1) *Bulletin des fouilles*, p. 204.

celui qui en a mis à jour les fondations, suivi le plan et recueilli les débris épars : un petit sanctuaire presque carré, avec des colonnes corinthiennes engagées dans chaque côté, entouré d'un péristyle, décoré de peintures murales à l'intérieur, couvert de dalles en pierre avec faitières arrondies au sommet ; enfin une triple enceinte de murs pour l'isoler du tumulte de la ville.

Le plan des fouilles du Châtelet mentionne un autre temple plus petit, mais Grignon ne le décrit point. En revanche, il parle de petites chapelles souterraines qu'il a fréquemment trouvées dans les maisons des habitants ou plus riches ou plus religieux. Qu'on se figure un escalier de quelques marches seulement, éclairé en face par un soupirail évasé, taillé de manière à favoriser la divergence de la lumière ; au bas de cet escalier, en retour d'équerre, un porche ou *pronaos* de 1 mètre 30 centimètres de large sur 4 mètres de long ; puis une nouvelle déviation, mais dans le sens de l'escalier : cette dernière pièce est l'édicule, que nous reconnaissons à la statuette du dieu placée dans une petite niche à un mètre environ du sol ; les restes de charbon, les lampes en terre cuite et les brûle-parfums témoignent encore du culte que l'on rendait à ces divinités protectrices du foyer.

Nous ne terminerons pas cet article sans exprimer le regret que Grignon n'ait pas laissé quelqu'un de ces sanctuaires privés tel qu'il l'avait trouvé lui-même : nous aurions pénétré, mieux que par la pensée, dans un des plus intéressants et des plus mystérieux côtés de la vie d'un grand peuple.

CHAPITRE V.

BAINS PUBLICS.

Le vaste bâtiment qui servait pour les bains était au couchant du temple principal, et séparé de lui par une rue longue et spacieuse. Nous savons que les Romains faisaient un fréquent usage des bains qui, comme les repas et la promenade, entraient dans le programme de leur journée. Il se dépensait donc une quantité d'eau considérable, tant pour l'alimentation de la ville que pour l'entretien des bains. D'où les eaux pouvaient-elles venir dans cet établissement ? Ce serait une question fort intéressante à résoudre ; mais rien n'est venu jusqu'à présent éclaircir ce problème, et peut-être serons-nous toujours réduits à des hypothèses. Un instant on avait pu croire que l'aqueduc voisin de la Haute-Borne avait été creusé pour le Châtelet, mais — nous le verrons plus tard — telle n'était point, telle ne pouvait pas être sa destination. Etudions cependant les bains découverts par Grignon.

Toutes les pièces nécessitées par le système hydrothérapique des Romains se sont retrouvées sous la pioche des ouvriers : les fourneaux avec le réduit où se logeait l'esclave chargé de les allumer et de les entretenir ; l'hypocauste, par où se répandait la chaleur ; l'étuve sèche, *laconicum* ; le bain de vapeurs, *concamerata sudatio* ; le bain d'eau chaude, *calida lavatio* ; la salle où l'on se frottait d'huile, *elæothesium* ; le bain

froid, *balneum*; enfin, le lieu où l'on se refroidissait et où l'on reprenait les vêtements que l'on avait déposés avant le bain.

Mais de ces salles il ne restait que les fondations : ce que Grignon put voir encore, parce que, dans les thermes, c'était généralement une pièce souterraine, c'est l'hypocauste (1).

Qu'on se figure deux aires en béton formé de chaux et de briques concassées, superposées l'une à l'autre ; sur l'aire inférieure, quatre - vingt - dix colonnettes en briques circulaires de 4 à 5 cent. d'épaisseur sur 18 de diamètre, séparées l'une de l'autre par un intervalle de 40 cent. et parfaitement alignées comme les travées d'une église ; sur cette colonnade haute de 60 cent. environ reposent des briques carrées, de même épaisseur que celles qui forment le pilier, mais de 40 cent. de face ; elles sont si régulières et si bien disposées que chacune d'elles porte par un de ses angles sur quatre colonnettes, sur lesquelles aboutissent également trois autres briques de même dimension. C'est un véritable carrelage, un plancher, portant l'aire supérieure de béton, épaisse de 10 à 12 cent. La chaleur, se répandant sous cette aire, à travers les colonnes, chauffe les pièces supérieures, l'étuve sèche et le bain chaud ; quelquefois même, surtout dans les bains destinés aux femmes, elle passe dans les murs de la pièce par des tuyaux de chaleur : c'est un véritable calorifère.

Grignon pensait, mais à tort, que l'hypocauste supportait les chaudières appelées *milliaria* (parce qu'elles

(1) Cette pièce est la même pour le travail, pour les matériaux, pour la disposition, que celle qui se prolonge sous la route de Saint-Dizier à Joinville, au lieu dit *les Crassés*, à l'endroit où la route s'infléchit au nord-est vers le Clos-Mortier.

contenaient *mille* mesures d'eau); à Saint-Dizier, comme à Montrot, près d'Arc-en-Barrois, comme à Senon (Meuse) (1), il se trouve sous l'éluve sèche et le bain chaud. La chambre souterraine dont nous venons de parler confinait à une autre, moins vaste, il est vrai, mais construite et disposée comme la précédente, et séparée d'elle par un mur percé d'arcades pour le passage et la transmission du calorique. Dans cette seconde pièce, il y avait 56 piliers de brique. Batissier fait remarquer, dans sa description des thermes romains, que le plus souvent les colonnes sont carrées et que les rondes sont fort rares dans les hypocaustes (2); le contraire se voyait au Châtelet comme aux *Crassés* de Saint-Dizier. « Au dehors et proche de ces bains, dit Grignon, était une grande citerne à laquelle communiquait un aqueduc de plus de 60 toises de longueur, qui portait hors la ville les eaux qui avaient servi à l'usage des bains. Cet aqueduc, formé par deux murs assis sur un pavé, était recouvert de tablettes de pierre de taille. »

L'auteur fait remarquer qu'outre les bains publics il y en avait aussi de particuliers, et que l'on voyait, dans la partie orientale de la ville, un autre petit fourneau qui paraissait établi pour chauffer un *laconicum*; 27 petites colonnes de pierre en soutenaient l'aire. Il avait trouvé, à cent mètres environ de cet endroit, un autre fourneau qui lui semblait avoir servi pour un *tepidarium*: il avait 2 mètres 60 en carré; à l'un de ses angles, une petite voûte pour faire passer la flamme et, aux trois autres, la base des tuyaux qui devaient transmettre le calorique sous les étuves.

(1) F. Liénard, *archéologie de la Meuse*, III, 59 et suiv.

(2) Batissier, *Histoire de l'art monumental*, p. 283.

CHAPITRE VI.

HABITATIONS PARTICULIÈRES.

Longtemps on s'est imaginé que l'industrie avait été nulle, ou du moins très grossière dans la Gaule avant qu'elle fût conquise par les Romains. Sans doute les légions qui séjournèrent dans notre pays avaient apporté leurs habitudes et leurs arts, qui modifièrent à la longue ceux du peuple vaincu ; mais les explorations archéologiques de notre siècle, celles principalement qui se sont faites dans le sein de la terre, nous ont prouvé que les Gaulois avaient leur industrie, fort avancée sous certains rapports, et qu'ils l'ont conservée pendant des siècles parallèlement avec celle des Romains.

Les conquérants avaient-ils besoin d'une voie pour le transport de leurs soldats, ils mettaient les Gaulois à contribution pour élever ces chaussées, qui, semblables à des artères, sillonnaient le pays d'une extrémité à l'autre, reliaient entre elles les puissantes cités et facilitaient les mouvements stratégiques, si souvent nécessaires au milieu de ces populations, qui supportaient d'autant moins le joug du vainqueur qu'elles étaient plus indépendantes et plus mobiles de caractère. Mais, en dehors de ces lignes principales, s'ils trouvaient un chemin facile, pratiqué par les habitants du pays, ils

n'avaient rien à créer et se servaient des voies de communication établies par les Gaulois (1).

Il en fut de même au Châtelet pour les constructions : les habitants de l'oppidum s'étaient logés avant l'arrivée des Romains, et ils n'ont pas détruit leurs maisons pour les rebâtir à *la romaine*, du moins dans les premiers temps de l'occupation.

En dehors des quelques édifices que nous avons mentionnés plus haut, des temples et des bains, il s'est rencontré peu de maisons particulières bâties d'après les règles uniformes des Romains, et sur ce plan que nous trouvons en partie conservé dans nos antiques monastères, un peu même dans certaines maisons de culture du Perthois.

On le sait, des deux côtés de la porte principale, *Prothyrum*, s'alignaient sur la rue des boutiques louées le plus souvent à des marchands ; puis on arrivait à l'*atrium*, espèce de petite cour intérieure un peu moins large que longue, entourée de galeries couvertes ; au milieu, un bassin alimenté par les eaux qui tombaient des toits, et, près de ce bassin, un petit autel, avec la statue de quelque divinité. C'est là que, tous les matins, devant l'aurore, les clients venaient offrir leurs hommages au riche patricien, à l'avocat en renom, au *patron* en un mot, dont ils réclamaient l'assistance.

Au-delà, en face de la porte d'entrée, le *tablinum*, pavé d'ordinaire en mosaïque, avec ces souhaits de bon augure : *salve*, salut ! ou ces utiles avertissements : *cave canem*, prenez garde au chien ! Cette pièce, où déjà se révélaient l'opulence et le bon goût du

(1) Ainsi, l'on ne peut douter que Perthes ait été mis en rapport avec le Châtelet, et cependant on ne voit nulle trace de *voie romaine* entre ces deux points.

propriétaire, donnait accès dans le *péristyle*, nouvelle cour plus grande que la précédente et entourée d'une colonnade avec toits déversant les eaux pluviales dans un bassin central de plus vaste dimension que celui de l'atrium. Au-delà de ce péristyle se trouvait la maison proprement dite, l'*œcus*, dont les portes à deux battants faisaient face à l'entrée et laissaient voir le jardin qui terminait la propriété.

On conçoit que des habitations construites sur ce plan aient occupé un vaste espace et formé réellement une sorte d'île, *insula*, tant elles étaient indépendantes des maisons voisines. Il en aurait fallu bien peu pour couvrir tout notre *oppidum*. Grignon en trouva, mais en petit nombre. « Les maisons, dit-il, sont pour la plupart peu spacieuses ; cependant il y en a de fort grandes, ayant des cours qui étaient sans doute ornées de colonnes, puisque l'on trouve en place les dés sur lesquels elles étaient assises, et les tronçons de leurs fûts enfouis dans les décombres. Ces maisons forment des carrés irréguliers en général : on ne les reconnaît qu'aux fondations, qui subsistent encore en assez bon état sous huit à quinze pouces du remblai des ruines. En général, toutes les fondations, même les aires des chambres, des temples, des caves, des citernes, quoique assises sur la masse rocailleuse de la montagne, sont posées sur un lit de pierres rangées debout, ou légèrement inclinées et liées avec du mortier de chaux et de ciment (1).

Ainsi, les caves, les citernes et les puits, voilà tout ce que Grignon put découvrir des anciennes habitations, puisque la ville avait été dévorée par un incendie ou rasée par l'ennemi.

(1) 1^{re} Bull, p. V.

La plupart des caves mises au jour par lui, celles que nous avons pu voir, sont de peu d'étendue : ordinairement elles ont de deux à trois mètres de large sur quatre de long ; les plus vastes avaient dix mètres sur quatre, et Grignon donne une raison assez plausible de cette exiguité : « Le vin était rare dans la Gaule, attendu que Néron avait défendu d'y planter de la vigne, et ce ne fut qu'en 250 que l'empereur Tacite en permit la culture ; on buvait jusque là une espèce de bière ou cervoise. »

De plus, à cette époque, le vin était conservé dans des amphores en terre dont la base allait se rétrécissant, pour être fixée soit dans le sable de la cave, soit dans des socles de pierre creusés en forme d'entonnoir. Ce mode exigeait moins d'espace, et les amphores, les *dolia*, hautes d'un mètre environ, avec une largeur proportionnée, contenaient ce qu'il fallait pour la consommation de la famille. Il y avait, entre les édicules souterrains que nous avons décrits et les caves, plusieurs différences notables qui permettaient de juger à première vue quelle pièce on découvrait. L'escalier, dans les sanctuaires domestiques, conduisait au porche du *sacellum*, tandis qu'il aboutissait directement à la cave ; celle-ci n'avait point d'embrasement, et ses murs, bien que bâtis avec le même soin et le même appareil, ne portaient nulle trace de peinture ni d'enduit.

CHAPITRE VII.

CITERNES ET PUIITS.

On distinguait les citernes des caves et des édicules à l'absence d'escalier et de soupiraux, puis, lorsque l'on arrivait au fond, à la nature des sédiments que les eaux y avaient laissés : ils étaient, dit Grignon, onctueux et grisâtres.

Les citernes avaient, en général, de 2 mètres à 2 mètres 66 de largeur en carré, et de 5 à 6 mètres de profondeur. Il s'en est trouvé cependant quelques-unes qui méritent d'être mentionnées soit pour leurs dimensions, soit pour leur genre de construction. L'une était de forme hexagonale ; une autre, creusée dans le roc, mesurait 2 mètres 33 de côté et 8 mètres 66 de profondeur. Une troisième était alimentée par les eaux d'un bâtiment voisin, et Grignon mit à nu le conduit destiné à les amener : il était formé de « goulots de pierres s'emboitant l'un dans l'autre », et il avait 13 mètres 33 de longueur. Enfin, les parois d'une quatrième citerne donnaient accès à deux souterrains s'enfonçant l'un à l'ouest (2 mètres 66) et l'autre au nord à la profondeur de 6 mètres. Avaient-ils été creusés pour établir des communications qui n'auraient pas abouti ? Telle est la supposition de Grignon ; mais on peut croire aussi que les propriétaires, en les ouvrant, se proposaient simplement d'augmenter la capacité de leur citerne.

Les puits, nous l'avons dit au commencement de ce travail, étaient fort nombreux au Châtelet, et l'on voit

encore aujourd'hui qu'ils sont très rapprochés. Leur diamètre varie généralement de 1 à 2 mètres ; ils sont presque tous circulaires ; cependant on en a découvert un qui était percé en ovale jusqu'au fond, et un autre carré dans une partie de sa profondeur et rond dans l'autre.

Dans ses fouilles de 1772, Grignon n'avait trouvé de l'eau que dans un seul puits ; en 1774, il fut plus heureux : plusieurs en fournirent ; mais il y en eut un dans lequel les ouvriers puisèrent, pendant les chaleurs de l'été, une eau fraîche et abondante ; il avait dix mètres de profondeur, comme celui dont l'eau s'était retrouvée en 1772. — La plupart sont murés jusqu'à trois mètres de l'orifice, puis ils sont creusés dans le roc.

Comment l'eau venait-elle dans ce puits ? — A cette question, l'auteur du *Bulletin des fouilles* répond : « Ou les sources de ces puits sont détournées ; ou, ce qui est plus probable — car la montagne n'est sourcilleuse qu'à sa base — ces puits ne servaient que de puisards ou d'espèces de citernes et d'amas d'eau (1) ».

Mais, quand il écrivait ces lignes, Grignon n'avait encore rencontré l'eau que dans un seul puits, et en faible quantité ; les découvertes de 1774 démentent son hypothèse. Si l'eau pouvait monter dans un puits jusqu'à 10 mètres du sol, pourquoi pas dans soixante ?

Au reste, ce phénomène de sources détournées de leur cours primitif n'est pas nouveau : à Pompéi, à Herculanium, on a trouvé nombre de fontaines en pierre qui ne donnaient plus d'eau, parce que, lors de l'incinération de ces villes, les sources avaient pris une autre direction. Rien n'est délicat, rien n'est capricieux

(1) 1^{er} Bulletin, p. VIII.

comme elles, et plus d'un ingénieur a vu disparaître, ou dévier, celles qu'il prétendait régulariser dans leur cours.

Les sources abondantes qui jaillissent au pied du Châtelet, à quelques mètres les unes des autres, accusent l'existence d'un bassin considérable soit dans la montagne, soit aux environs; ne nous est-il pas permis de penser que les eaux de ce bassin, captées jadis par les puits de l'oppidum, coulaient moins fort que maintenant dans la vallée ?

Si l'on objecte les travaux considérables nécessités par la perforation des puits pour rencontrer le filon d'eau, nous répondrons que jamais les hommes de cette époque, surtout les Romains, ne reculaient devant la dépense ou la fatigue pour se procurer ce qui leur semblait nécessaire. Les puits creusés dans le plateau de Langres ont exigé plus de temps et d'efforts; car la pierre était autrement dure que sur le Châtelet, et l'altitude beaucoup plus grande.

CHAPITRE VIII.

INDUSTRIE DU CHATELET A L'ÉPOQUE CELTIQUE.

Nous donnons cette dénomination à la période que la science moderne appelle improprement *préhistorique*, attendu que l'industrie qui la caractérise s'est exercée et s'exerce encore aujourd'hui chez certains peuples parallèlement à l'histoire. C'est l'industrie primitive, celle des nations à l'état d'enfance, ou fixées dans un pays où le métal fait défaut,

D'après ce que nous avons dit plus haut sur les édifices publics du Châtelet, sur le temple principal et les bains, sur les sanctuaires privés que Grignon découvrit dans une vingtaine de maisons particulières, enfin sur les puits et les citernes si multipliés dans un espace peu considérable, il est évident que le lieu dont nous cherchons à refaire l'histoire n'était pas un simple camp retranché, comme le prétendit Ant. Phulpin, mais bien un *oppidum*, une place de guerre qui servait d'asile, sans doute, aux habitants de la contrée dans les moments critiques, mais qui renfermait également une population sédentaire. Ce n'était point une ville de plaisance, tant s'en faut, et les nombreuses habitations dont nous avons retrouvé les vestiges sur les territoires de Gourzon, de Fontaines et de Sommeville, bien au-delà même de *la Grange*, aux *Mascrots* dans les bois limitrophes de Brauvilliers, par exemple, attestent que de tout temps les citadins ont cherché dans la banlieue la liberté qu'ils n'avaient pas dans l'enceinte de leur ville. Ils y laissaient ceux à qui leur fortune ne permettait pas le luxe d'une villa, les artisans dont le métier s'exerçait plus avantageusement à l'intérieur; enfin ceux que leur fonction attachait à la cité.

Là se trouve l'explication d'une particularité signalée par Grignon : peu de métaux précieux au Châtelet. Ant. Phulpin eut bien l'heureuse fortune d'y rencontrer plus de trois cents monnaies d'or; mais les cachettes de numéraires se font partout; tandis que l'on ne trouve les objets de luxe, les parures et les bijoux, que dans les lieux habités par une population riche ou amoureuse des plaisirs. Quelle différence sous ce rapport entre le Châtelet à l'aspect sévère, et la vallée de Naix, où les enfants, dans leurs promenades, découvrent si fréquemment ces belles pierres gravées que

l'orfèvre gallo-romain avait serties dans les bagues d'or !

Mais le luxe et l'opulence sont l'exception. En dehors des arts somptuaires, nous aurons assez de monuments pour nous éclairer sur la religion, sur les mœurs et sur les connaissances des anciens habitants du Châtelet ; gardons-nous seulement de leur demander ce que la position de leur ville, ce que leur propre condition leur refusait.

Grignon trouva dans ses fouilles du Châtelet de nombreuses haches en silex, en jade, en serpentine ; des couteaux en pierre qu'il appela *couteaux de circoncision* (1).

« Nous avons rencontré.... des couteaux de circoncision de diverses grandeurs, depuis dix-huit lignes jusqu'à six pouces de grandeur ; ils sont composés de pierres de diverse nature, de silex, de grès, de jade, de serpentine, d'agate laiteuse ; un paraît être de lave de volcan : ils sont tous coupés à peu près sous la même forme, qui est un triangle dont le sommet est tronqué et la base circulaire, ce qui forme un trapézoïdal taillé en coin. Un seul s'éloigne de cette figure ; c'est un prisme quadrangulaire renflé dans son milieu : un bout se termine en une pointe obtuse, et l'autre en un tranchant de trois lignes de largeur ».

« Les plus grands de ces couteaux sont de pierre à fusil, *silex* : l'un, quoique mutilé, n'est point décomposé à sa surface ; l'autre, qui est d'une belle conservation, étant presque dans son intégrité, est devenu

(1) Cette appellation, fautive dans l'espèce, était justifiée par la coutume des Juifs, qui, même au siècle dernier, pratiquaient la circoncision avec des couteaux de pierre, selon l'ordre donné par le Seigneur à Josué : « *Att Dominus ad Josue : Fac tibi cultros lapideos, et circumcide filios Israel* », — Jos, ch. 2,

opaque à sa surface, qui s'est décomposée de l'épaisseur d'un tiers de ligne. Ce couteau sacré a six pouces de longueur ; son tranchant très affilé forme un demi-cercle de 27 lignes de diamètre (1) ».

La description faite par Grignon ferait supposer qu'il confondait les haches proprement dites avec les instruments spéciaux, régulièrement taillés, que nous appelons aujourd'hui *couteaux*. Quoi qu'il en soit, ce passage démontre clairement le séjour au Châtelet d'une population primitive qui se servait de ces instruments grossiers pour une foule d'usages auxquels nous appliquons maintenant les métaux.

Quelle peut être la part des Gaulois dans la statuaire découverte au Châtelet ? Pour répondre à cette question, il faudrait avoir sous les yeux les nombreuses statues, les bustes, les têtes, les bas-reliefs qui furent rendus à la lumière ; il faudrait pouvoir passer en revue ces statuettes en bronze, ces figurines destinées à servir d'appliques sur les meubles, ces caricatures même, qui nous révèlent l'esprit des anciens habitants. Le fini du travail ou sa grossièreté, les traditions et les procédés, divers selon la nationalité des artistes inspirés par des sentiments variés : tout cela nous aiderait puissamment dans nos attributions.

Nous savons en effet que les Gaulois travaillaient la pierre et le bronze avec une rare habileté, et les ornements que recèlent leurs sépultures nous montrent à quel degré de perfection ils pouvaient atteindre. Mais, en dehors des précieuses révélations de l'archéologie, il est un témoignage que l'on ne saurait négliger toutes les fois que l'on traite de la Gaule et de ses habitants ; il émane d'un homme qui fut tout à la fois grand

(1) *Bulletin des fouilles*, p. 191 et 192.

guerrier et incomparable historien au jugement de Cicéron. César, en traversant la Gaule à tant de reprises, avait étudié le caractère, les mœurs, la religion de ces diverses peuplades avec lesquelles il était continuellement en rapport. Voici ce qu'il dit concernant le sujet qui nous occupe :

« Mercure est de tous les dieux celui que les Gaulois vénèrent le plus ; ses statues sont très nombreuses ; ils le regardent comme l'inventeur de tous les arts, comme la divinité qui préside aux voyages et aux routes, et ils pensent qu'il exerce une très grande influence sur le gain et le commerce. Les dieux qu'ils adorent après lui sont Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, et ils en ont à peu près la même idée que les autres peuples : Apollon guérit les maladies, Minerve initie les hommes aux travaux et aux arts, Jupiter gouverne le ciel, Mars préside à la guerre. C'est à lui, quand ils ont résolu de faire une expédition, qu'ils vouent le plus souvent le butin qu'ils doivent conquérir (1). »

Les découvertes de Grignon, celles que l'on a faites depuis 1849 et les fouilles récemment pratiquées concourent à prouver la vérité de cette assertion du conquérant. — Nous lisons à la page 121 du *Bulletin* :

« Une statue (en bronze) de Mercure, haute de cinq pouces, posée sur un piédestal carré de 21 lignes de hauteur, orné d'oves et portant sur quatre patins. — Cette figure est dans l'attitude d'un homme qui se repose sur la jambe droite et fléchit la gauche qui ne porte que sur le bout du pied, parce qu'il était soutenu par un bâton qui manque et sur lequel la main gauche s'appuyait. Le bras droit est pendant et légèrement étendu ; la main de ce côté manque. Cette figure est

(1) Cæs., *de bello gallico*, VI, 17.

originale, en ce que ce dieu Mercure n'a point les attributs ordinaires de cette divinité ; elle n'a de commun avec les autres statues de Mercure que la nudité, la jeunesse et les grâces de la figure. Le pétase ailé est remplacé par des boucles de cheveux relevées en cornes, réunies par leur base sur le sommet de la tête ; mais ce qui constate particulièrement que c'est un Mercure, c'est qu'on lit, sur le champ extérieur du piédestal, *Mercurius* en lettres ponctuées assez irrégulièrement. Quoique cette figure ne soit pas barbare, on n'y reconnaît pas l'esprit du style romain, ni dans l'attitude, ni dans l'expression ».

Ces derniers mots, par lesquels l'auteur insinue discrètement que le Mercure de bronze est de travail gaulois, seraient aisément confirmés par la découverte faite en 1883, à Rolampont, d'un Mercure en pierre, malheureusement mutilé, mais qui complète d'une manière frappante le Mercure Arverne, et qui, pour cette raison, a pris place au musée de Saint-Germain. Nous verrons, à propos de la statuaire romaine, combien les artistes restaient fidèles à la tradition dans la reproduction des attributs de leurs personnages.

CHAPITRE IX.

NUMISMATIQUE DU CHATELET.

Bien que la plupart des objets antiques portent le cachet de leur origine, il en est cependant qui peuvent tromper l'œil le plus exercé, parce que, produits aux confins, pour ainsi dire, de civilisations diverses, ils

ont pu participer à des industries différentes. La numismatique n'offre point ce danger. Dans la monnaie, les noms, les emblèmes, le métal, tout est frappé au coin du siècle et de la nation. Ainsi rien ne ressemble moins à la numismatique de Rome que celle de la Gaule. Les Romains empruntent à la mythologie la plupart de leurs revers allégoriques : sous le masque de Jupiter ou de Mars se cache l'empereur qui vient de terminer heureusement une expédition ; si la victoire a été remportée sur mer, Neptune apparaît armé de son trident au revers de la médaille. Ils inscrivent sur chaque pièce le consulat, la puissance tribunicienne du chef de l'Etat : si bien que l'on peut, guidé par ces indications, non-seulement reconnaître le règne, mais encore préciser l'année de l'émission des pièces romaines. Quant aux Gaulois, ils ont imité dans le principe les beaux statères d'or de Philippe de Macédoine, qui leur sont venus sans doute par la colonie phocéenne de Massilia ; mais bientôt — au II^e siècle avant J.-C. — ils se sont inspirés de leurs traditions, de leurs mœurs et de leurs goûts, pour les emblèmes des monnaies : c'est le cheval aux franches allures, c'est le sanglier qu'ils chassent dans leurs forêts, le *sus gallicus* ; c'est la vache qui nourrit la famille ; c'est le guerrier orné du torque et courant à la lutte. Parfois cependant, comme à Reims, ils représentent le bige dont les coursiers sont aiguillonnés par une Victoire montée sur le char : réminiscence, je crois, des statères macédoniens.

Mais la monnaie gauloise, même quand elle imite et quand elle subit l'influence étrangère, garde quelque chose de grossier : il y a du relief, il y a l'idée ; quant à la forme, l'ouvrier n'en a que faire : des nodosités marqueront les articulations du corps, l'œil occupera

le tiers de la figure, les cheveux seront quatre ou cinq nattes tombant du sommet de la tête sur la nuque ; en un mot, nul souci des proportions ; mais on saisit l'intention, et c'est probablement tout ce que voulait l'artiste. Quelquefois, peut-être parce qu'il ne pouvait reproduire un personnage, il se contente de lignes se croisant en sens divers et figurant soit des grecques, soit des triangles ou des carrés.

Les Gaulois avaient des monnaies d'or ou d'électrum, des monnaies d'argent et des monnaies de bronze, ou plus souvent de *potin*.

L'or des Gaulois est souvent pâle, blanchâtre ; il marque la pierre de touche, mais si faiblement que l'on est forcé d'y reconnaître un alliage assez considérable. On croyait généralement qu'ils n'avaient pas trouvé le moyen de séparer l'or de l'argent ; mais comment accorder ce jugement avec les assertions des auteurs anciens ? Strabon, César et Virgile nous dépeignent les Gaulois tout brillants d'or : colliers, bracelets, bijoux de toute sorte les font resplendir au soleil ; et ils n'auraient pas su épurer ce métal dont ils font un si fréquent usage ? — La solution du problème pourrait bien être donnée par M. Lenormant, qui reconnaît dans les pièces d'or gauloises, imitées des statères de Philippe, une diminution de poids notable, la pièce macédonienne pesant 8 gr. 63, et la pièce gauloise 8 gr. 20 et même 8 gr. Si les chefs ont trouvé profit dans la fonte des monnaies grecques et dans la création de pièces plus faibles de poids, ne peut-on pas supposer qu'ils ont également voulu bénéficier en abaissant le titre ?

Il n'en est pas de même de l'argent, qui, dans les pièces gauloises, est très pur et d'un beau brillant ; sous ce rapport il ne le cède pas aux consulaires ni aux impériales du 1^{er} siècle. Une preuve que l'alliage est

très faible dans ces monnaies, c'est qu'elles s'oxydent fort peu, même après avoir séjourné pendant des siècles dans les terrains lavés par les eaux. Ainsi, parmi les milliers de pièces trouvées à La Villeneuve-au-Roi en 1866, il ne s'en est pas rencontré un cent qui fussent détériorées par l'oxyde.

Le troisième métal qui circulait parmi les Gaulois est le bronze chez quelques peuplades plus civilisées, chez les Rèmes et les Trévires ; mais, en général, c'est le *potin*. L'émule de Montfaucon, de Caylus, étonné de l'aspect de ces pièces, les soumit à Quevenne, essayeur de monnaies, en 1762 ; le savant lui en donna la composition : « Le potin, dit-il, renferme six parties de cuivre, deux de plomb et une d'étain. Ces deux métaux, joints au cuivre, en détruisent la ductilité ; ce qui fait que ces pièces ne peuvent être fondues qu'à l'aide d'un moule ; mais ils lui donnent un vernis brillant qui les garantit mieux contre l'altération. »

Or, ces trois monnaies, d'électrum, d'argent et de potin, nous les trouvons au Châtelet à une profondeur où disparaissent les vestiges de l'industrie des Romains, sous leurs rues, sous les fondations de leurs édifices : ce qui prouve une fois encore que la ville gallo-romaine fut superposée à l'oppidum gaulois. Non-seulement nous les recueillons disséminées comme on les peut rencontrer dans tous les pays habités avant les expéditions de César ; mais c'est par quantités considérables que la pioche des ouvriers les exhumait au siècle dernier et dans toutes les fouilles profondes qui furent entreprises depuis Grignon. Sur 9,000 monnaies découvertes par cet archéologue, il s'en est rencontré 1600 gauloises ; Phulpin, après avoir parlé de ses médailles romaines, qu'il avait trouvées en quantité considérable, ajoute : « Quant

aux médailles gauloises, le nombre en est si grand qu'il me serait impossible de les désigner. » Ajoutons, pour donner une idée de la richesse numismatique du Châtelet, que les ouvriers jetaient de côté la plupart des pièces de bronze ou de potin, quand elles leur paraissaient frustes ou illisibles.

Le médailler de Phulpin avait quatre pièces en électrum. « Ces pièces, dit-il, concaves d'un côté, convexes de l'autre, présentent sur la face, le côté convexe, un profil extrêmement barbare d'une figure encadrée d'un feston. Sur le revers est un cheval avec une housse pendante ; derrière lui, la roue gauloise, peut-être celle d'un char ; au-dessus, la lettre T, massivement et irrégulièrement figurée, ou plutôt l'indice informe du conducteur..... » Où l'auteur hésite, nous pouvons affirmer. Sur une monnaie d'électrum trouvée au Châtelet en 1869, le revers, qui est parfaitement conservé, représente le cheval à gauche, conduisant au galop un char du haut duquel la Victoire, armée d'un fouet, stimule son ardeur. Entre les jambes du cheval, on distingue le croissant, qui remplace le delta des pièces de Grignon et de Phulpin. Parmi les pièces d'argent dont ils nous ont laissé la description, plusieurs méritent d'être mentionnées.

« Une petite médaille d'argent fourré, fort dégradée, représente, d'un côté, une tête tournée à gauche, de l'autre, un cheval ayant une roue entre les jambes (1). »

L'industrie des faux monnayeurs était fort développée chez les Romains, comme le prouve le grand nombre de leurs pièces fourrées que l'on trouve à Perthes et au Châtelet ; leur habileté à recouvrir d'une

(1) *Bulletin*, p. 161.

feuille d'argent la monnaie de bronze avant de la frapper ne le cède en rien au moderne *ruoltz* ; mais cette industrie se présente si rarement chez nos aïeux, que l'on pourrait soupçonner Grignon de s'être trompé dans cette attribution, si l'on ne savait qu'il fut secondé par le savant d'Ennery dans le classement de son médailler.

« Une autre médaille d'argent représente une tête portant les cheveux courts et frisés ; elle regarde à gauche. — De l'autre côté est la figure d'un animal qui tient du bouc et du mouton et qui regarde en arrière ; on lit : VLATOS (1). »

Cette pièce, attribuée par Hucher (2) à l'ouest de la Gaule, est revendiquée pour les Rèmes par M. Maxe Werly (3) ; il prouve que, contrairement à l'assertion du savant auteur, cette pièce se rencontre fréquemment, soit dans la Champagne, soit dans la Lorraine, et il invoque à l'appui de sa thèse plusieurs exemplaires de cette médaille trouvés au Châtelet.

Les autres pièces d'argent, peu connues il y a quelques années et multipliées maintenant par la trouvaille de La Villeneuve-au-Roi, sont en général des Eduens et des Leuques.

Parmi les monnaies de bronze ou de potin, la majeure partie appartenait aux Lingons, selon M. Pistollet de Saint-Ferjeux (4) ; le revers porte généralement un sanglier à gauche, et au-dessous une fleur de lis.

Quelques autres, non moins grossières que les précé-

(1) *Bull. ibid.*

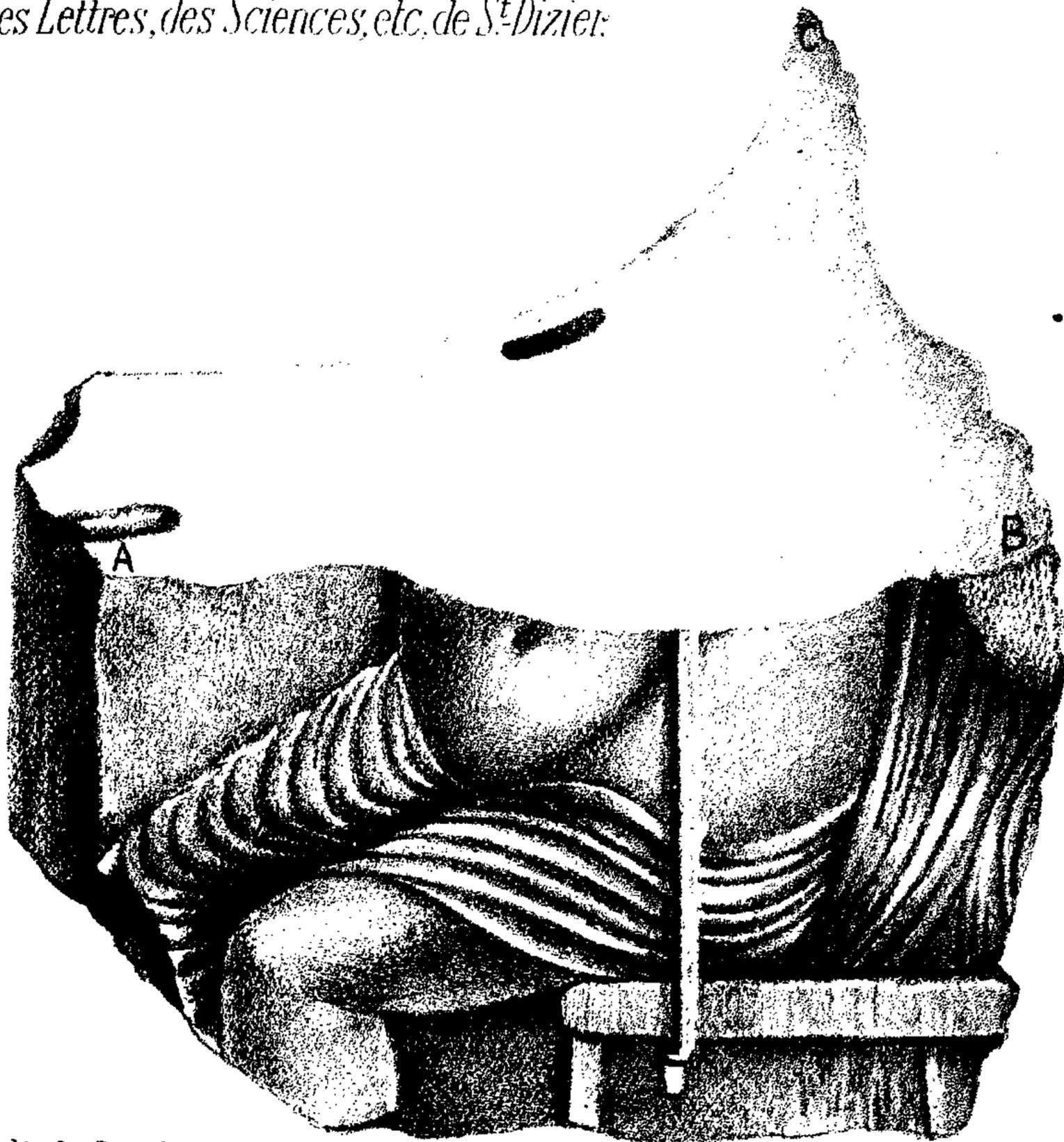
(2) *Art gaulois*, 173.

(3) *Monnaies gauloises inédites*, p. 4 et suiv.

(4) *Annuaire de la Société française de Numismatique*, 1867, p. 53 et suivantes.

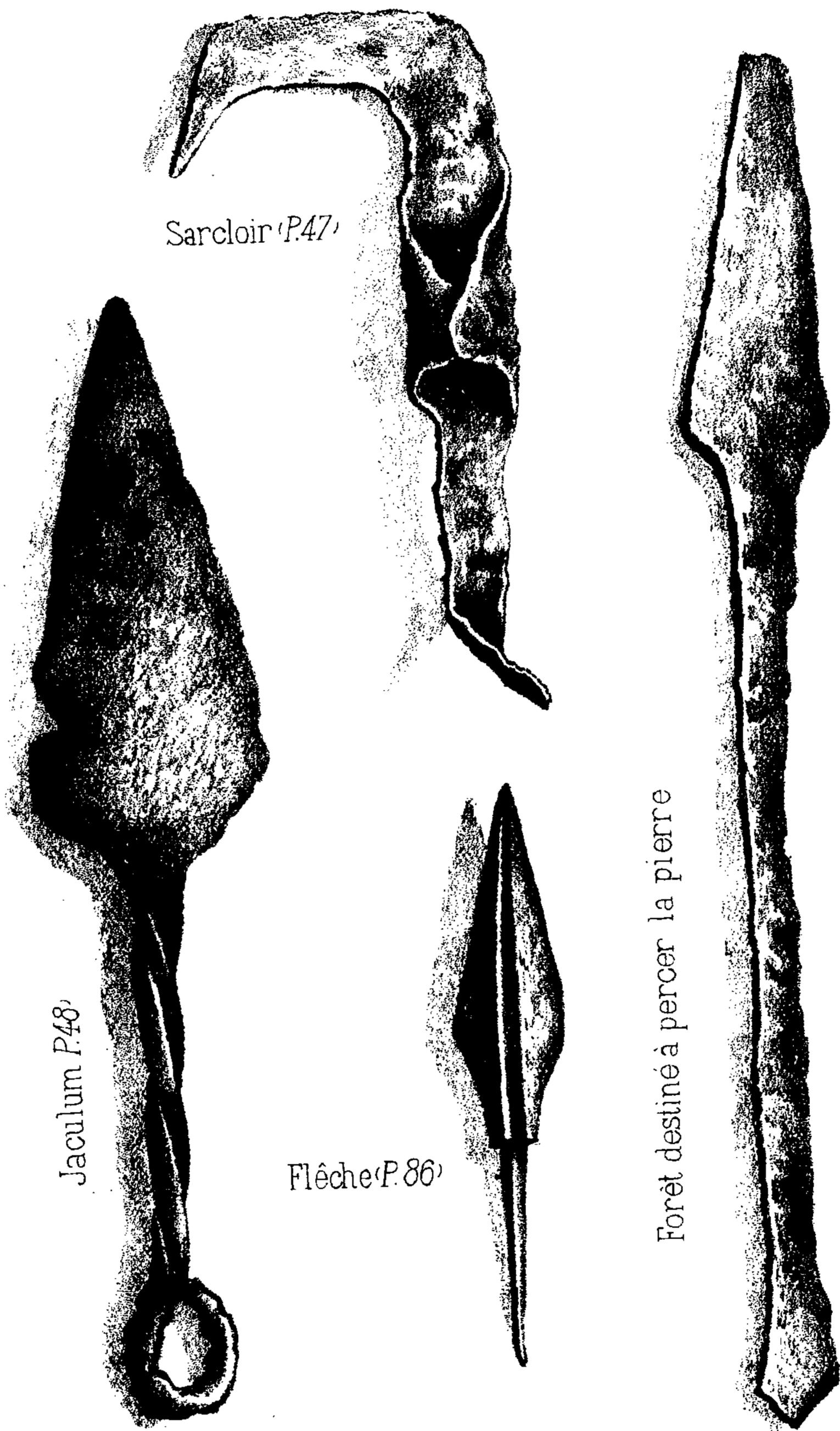
dentes, représentent d'un côté un homme marchant à droite et tenant d'une main un rond que l'on prend pour un torque, de l'autre une sorte de bâton dans lequel les habiles voient un flambeau ; Auguste Denis, dans sa *Numismatique de la Marne*, l'attribue aux Catalauni.

Enfin, on a recueilli plus d'une fois, et bien conservée, la monnaie des Rèmes sur laquelle se profilent trois têtes à l'avvers, tandis que, de l'autre côté, le bige est conduit à gauche par des chevaux que stimule la victoire montée sur le char. La plupart des numismates, M. A. de Barthélemy entre autres, voient dans les trois figures la personnification des trois Gaules ; un Rémois, M. Jacob Kolb, prétend que les trois têtes sont barbues — ce que je n'ai jamais remarqué sur mes nombreux et magnifiques exemplaires de cette médaille — et veut qu'elles représentent les Rèmes, les Soissonnais et les Séquanais qui s'étaient unis l'an 56 avant J.-C., lors de la deuxième campagne de César. Mais, à cette opinion que son auteur est seul à soutenir, on peut opposer la légende *Remo* qui se reproduit sur les deux côtés de la pièce et qui indique une monnaie spéciale aux habitants de Reims, et non une monnaie de confédération.



Bas-Relief (P.44)





Sarcloir (P.47)

Jaculum P.48

Flêche (P.86)

Forêt destiné à percer la pierre

CHAPITRE X.

SCULPTURE ET STATUAIRE A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Il ne faut pas croire que, dès les premiers temps de l'occupation, le vainqueur ait pu substituer à la civilisation et à l'industrie gauloises sa propre industrie et sa civilisation. Il en coûte au peuple pour renoncer à ses usages et à ses traditions, pour modifier même ses procédés dans les arts, et, bien que l'homme soit imitateur, il brise difficilement avec son passé et préfère parfois sa routine à de réels progrès.

Aussi, pendant des années, la lutte persévère entre l'élément romain, d'autant moins populaire qu'il est envahisseur et triomphant, et le vieil élément gaulois qui, dans certains arts, dans le travail du bronze, par exemple, avait atteint une perfection maintenant encore justement admirée. C'est à la longue seulement, quand ils eurent mis à l'épreuve les procédés étrangers, que les artistes gaulois empruntèrent au vainqueur ce qui pouvait leur manquer.

Il est donc difficile de faire la part exacte des deux civilisations, de dire ce qui revient aux Gaulois, ce qui fut importé par les Romains, et l'on est forcé de confondre sous le nom de gallo-romains les produits de notre industrie nationale depuis l'occupation de la Gaule par César jusqu'à l'arrivée des tribus germaniques, jusqu'à ces *invasions* qui modifièrent si profondément les mœurs de nos ancêtres.

Les vestiges de cette civilisation mixte, nous les

retrouvons au Châtelet dans la statuaire, dans l'industrie des métaux et dans la numismatique, la seule branche où l'on ne coure aucun risque de s'égarer.

De tous les habitants de l'Olympe, Mercure est celui que les Gaulois du Châtelet semblent avoir le plus honoré : Grignon et ses successeurs en ont exhumé douze statuettes ou bas-reliefs ; nous nous bornerons à décrire les plus remarquables. Sur l'un des côtés d'un autel quadrangulaire, Grignon croit reconnaître Midas, parce que le personnage représenté en bas-relief porte à la tête certains appendices qui lui parurent de longues oreilles : « La quatrième figure, dit-il, est Midas qui tient une bourse fermée ; il est habillé *comme un capucin* (1).

Or, la bourse fermée est un des attributs de Mercure, comme dieu des marchands et... des voleurs. Le vêtement qui lui donnait cette ressemblance anticipée avec les capucins était le petit manteau gaulois avec capuchon, nommé *cucullus*, *bardocucullus*, et même, dans Martial (2), *lingonicus bardocucullus*, soit parce que les Lingons le fabriquaient, soit parce qu'ils le portaient habituellement. Les deux oreilles étaient tout simplement les ailes que l'on prête à Mercure, messenger de l'Olympe, et qui, d'ordinaire, sont adaptées au pétase, petite calotte thessalienne qui est aussi l'un des attributs du dieu.

Il existe, au musée du Louvre, un Mercure portant le petit manteau avec capuchon ; ne serait-ce pas celui que Grignon avait trouvé ?

Voici comment il décrit un autre bas-relief où Mercure se trouve représenté :

A côté du dieu apparaît « une femme entièrement couverte d'une tunique dont les plis font un merveil-

(1) *Bulletin des Fouilles*, p. 50.

(2) *Épigr.* I, 54, v. 5.

leux effet.... On voit un coq ménagé dans les plis inférieurs de la draperie de cette belle figure qui pose la main gauche sur une corne d'abondance. Elle est coiffée à la grecque avec une toque, et cette coiffure est surmontée de deux ailes pareilles à celles du pétase de Mercure. Ces deux figures sont du meilleur style. Il paraît que le sculpteur a voulu représenter Mercure sous les deux sexes, comme on représente Apollon, puisque cette femme a pour attributs le coq et le pétase ailé, qui sont ceux de Mercure (1). »

Ces attributs, nous les retrouvons sur un chaton de bague extrait d'un puits ouvert en 1879. Sur un beau *nicolo* noir et bleu sont finement gravés : un pied ailé au milieu de la pierre ; un peu au-dessus, à droite, le pétase ailé, et au-dessous, le coq, animal consacré à Mercure. Une autre incuse portait le mot MAIVS que l'on donnait parfois à ce dieu, fils de Maia.

En voyant la délicatesse avec laquelle ces pierres sont gravées, on ne peut douter que les artistes latins n'aient eu quelque chose d'analogue à nos verres lenticulaires ; autrement, comment expliquer le fini d'un travail aussi difficile ?

Parmi les douze images de Mercure trouvées au Châtelet, on compte quatre statuettes en bronze, quatre en pierre, dont une fut exhumée en 1849 ; deux bustes, une tête et le bas-relief décrit plus haut. Dans cette liste ne doit pas entrer le Mercure vêtu du manteau gaulois ; le costume dénote clairement son origine.

Nous devons signaler : trois images de Jupiter et d'Apollon ; deux d'Hercule et de Minerve ; Neptune, Diane, Vénus, Mars et Bacchus ont fourni chacun une seule statuette.

(1) *Bulletin*, p. 200.

A cette liste il faudrait joindre celle des divinités *topiques*, c'est-à-dire particulières à certaines localités, telles que Solima pour Solimariaca (Soulosse), Nemausus pour Nimes, Apollon Borvo pour Bourbonne, etc.

Parmi les sculptures sorties du Châtelet, nous devons mentionner deux bas-reliefs que l'on pouvait voir, il y a quelques années, dans la cour du presbytère de Fontaines, mais que l'on a détruits pour se défaire d'un bloc difficile à placer.

La pierre carrée sur laquelle ils étaient sculptés avait 48 centimètres d'épaisseur ; comme elle faisait l'angle d'une construction qui dépendait probablement des bains ou d'une fontaine publique, les deux côtés apparents étaient seuls sculptés, et le sujet se continuait sur les autres pierres.

Le plus grand côté (96 centimètres) représente une femme assise à droite sur un siège en pierre. De la main gauche elle tient un bâton incliné dont l'extrémité inférieure atteint le genou, et qui probablement portait sur l'épaule. Le personnage est nu, sauf une draperie légère qui part du bras gauche, passe derrière le dos et vient reposer sur les cuisses. La tête et les épaules se trouvaient sur le bloc supérieur, les jarrets sur le bloc inférieur, mais ni l'un ni l'autre n'ont été retrouvés.

Sur l'autre côté, large de 72 centimètres, une autre femme était assise à gauche sur un siège en bois soutenu par une tige de fer ou par une corde comme nos escarpolettes ; elle ne portait aucun attribut et n'était visible que de l'épigastre au genou. La draperie était agencée de la même manière et venait retomber au même endroit.

Devant le premier personnage, la pierre semblait s'arrondir en coquille, et le quatrième côté devait faire

partie d'un vaste bassin, si l'on en peut juger par sa forme elliptique.

Avant de clore cette page sur la sculpture ou la gravure religieuse, nous rappellerons qu'au pied du Châtelet, à Fontaines, M. Davigot, creusant les fondations de la maison qu'il habite, avait trouvé une charmante petite cornaline représentant Minerve debout à droite avec le rameau d'olivier, Minerve messagère de la paix. Ce chaton, monté en bague, il y a quelques années, s'est détaché et n'a pas été retrouvé. De rares empreintes en avaient été prises.

CHAPITRE XI.

INDUSTRIE DES MÉTAUX.

— FER. — Ce métal était représenté par des instruments de toute espèce, servant aux divers usages de la vie; malheureusement la rouille a décomposé la plupart des objets et ceux-là seuls ont échappé, qui se sont trouvés dans la chaux produite par les pierres calcinées lors du sac de la ville. Grignon cite deux enclumes, dont l'une, travaillée avec soin, avait dû servir pour les travaux en bronze; des clous de toutes les grandeurs et de toutes les formes; quelques-uns ont de 12 à 20 centimètres; ce sont les clous destinés à fixer sur la charpente les pierres sciées qui servaient de couverture aux toits, et quelquefois de pavés. Les petites tenailles, les limes, les couteaux, les ciseaux de menuisiers, de sculpteurs; les gouges, etc., prouvent que tous les métiers étaient exercés dans la petite ville. Les

ciseaux ordinaires ne sont pas, comme les nôtres, composés de deux branches mobiles sur un axe commun ; c'est une tige d'acier recourbée au milieu comme nos pincettes, et dont les deux extrémités ont été amincies et aiguës à l'intérieur, de façon à se rapprocher et à se croiser sous la pression de la main ; rien ne ressemble mieux aux *forces* avec lesquelles on tond les draps et même les moutons en certains pays. Ces instruments, dont la longueur varie de 15 à 35 centimètres, se sont rencontrés fréquemment dans le cimetière au pied du Châtelet ; ils font partie du mobilier funéraire des Francs, ce qui prouve que cette forme de ciseaux n'était point particulière aux Romains.

Les couteaux offrent une assez grande variété, mais aucun de ceux que l'on a trouvés n'avait de ressorts. En général, les lames sont droites comme celles de nos couteaux de table ; la soie est simplement enfoncée dans le manche que serre une virole, ou quelquefois maintenue par des rivets dans l'os ou dans le bois de cerf. Un de ceux que Grignon possédait « se fermait dans un manche de corne de cerf ; un autre était assujéti à un manche d'os percé d'un trou pour le suspendre : économie usitée de nos jours pour les enfants du peuple (1). »

La serrurerie mérite une mention spéciale, car elle a fourni de nombreux échantillons : entrées de serrures, pènes, loquets, verrous abondaient parmi les objets exhumés du Châtelet. Si nous sommes fiers de nos serrures accrochetables, les Romains nous ont devancés dans cette industrie, et leurs clefs seules témoignent de l'ingénieuse complication de la pièce où elles devaient se mouvoir. Ce qui est remarquable dans la

(1) 1^{er} *Bulletin*, p. 35.

clef, ce n'est pas l'anneau généralement simple et de petite dimension ; c'est le panneton taillé, découpé en tous sens pour laisser le jeu libre aux garnitures intérieures ; non seulement il est découpé, mais quelquefois il se courbe à angle droit comme une équerre, et son extrémité, dans ce cas, est dentelée comme un peigne.

Il serait trop long d'énumérer tous les objets en fer que Grignon signale à notre attention : socs de charries, coutres pour ouvrir la terre et faciliter l'action du soc, instruments de labour et de jardinage. Il en est un cependant que les premières fouilles n'avaient point révélé et qui se voyait à Ruetz il y a quelques années : c'était un coutre double, long de 60 centimètres environ ; il affectait légèrement la forme d'un S et les deux tranchants qui le terminaient étaient opposés ; lorsque les pierres, si abondantes sur les versants du Châtelet, avaient émoussé l'instrument, on le retournait, ce qui ne causait aucune interruption dans le travail.

Parmi les outils servant au labourage, Grignon décrit une espèce de sarcloir usité peut-être dans notre région, mais tout à fait inconnu dans le sud de la Champagne. « Il est composé de deux tranchants sous la forme d'une petite serpette ; le tranchant extérieur, taillé circulairement, coupait en tirant. Le dos est taillé carrément et forme un second tranchant qui coupait en poussant ; le milieu de la tige forme une douille ouverte pour passer le manche de l'outil, auquel il était fortement assujetti par une soie terminée en pointe ; celle-ci traversait le manche et y était rivée (1). »

On a trouvé plusieurs poids de *romaine* : « ils sont

(1) *Bull.* p. 172.

composés de deux pyramides à six pans, unies base à base et terminées par un anneau : un de ces poids était ajusté avec du plomb (1). »

Les armes se sont naturellement rencontrées en assez grand nombre ; non seulement les armes gauloises et romaines, mais encore celles qui caractérisent la période franque. Du reste, le cimetière exploré depuis 1883 nous a fourni, sur trois cents sépultures environ, plus de deux cents inhumations mérovingiennes.

Grignon cite des mailles de cottes d'armes, des épées à deux tranchants, des javelots, des fers de hastes et de piques ; un sabre et une espèce de grand poignard avec son manche d'os garni en cuivre. Ces deux derniers objets me semblent appartenir à l'époque qui suivit les invasions : ce sabre, ce grand poignard ne seraient-ils pas les *scramasaxes* des Francs ? Il y a quelques années, on pouvait en voir cinq ou six à Ruetz, et tous provenaient du Châtelet même. — Grignon cite un fer de haste qui mérite d'être mentionné : « Il a, dit-il, sept pouces et demi de longueur sur treize à quatorze de largeur ; ses côtés sont tranchants et forment deux lignes presque parallèles, se terminant en une pointe mousse ; elle est garnie d'une soie pour entrer dans le fût de sa hampe (2). »

Les années dernières, dans les dépendances du Châtelet, on a recueilli une petite arme du genre des *jacula*, destinée à être lancée sur l'ennemi, puis ramenée au moyen d'une corde. Elle a quatorze centimètres de longueur, dont huit pour la flèche ; la tige, contournée en spirale, se termine par un petit anneau auquel la corde était attachée. Cette flèche, dont l'émission a

(1) *Bull.* p. 38.

(2) *Bull.* p. 185.

quelque parenté avec le jet du lazzo des Pampas d'Amérique, permettait au guerrier de combattre sans perdre son arme.

Le cimetière a fourni deux exemplaires d'une petite flèche triangulaire comme nos baïonnettes; elle mesure sept centimètres, dont trois par la partie effilée qui pénétrait dans le bois ou le roseau. Une des deux garde encore le bois ferrifié qui l'entourait.

— BRONZE. — Aux yeux de l'archéologue, le bronze est un noble métal, parce que, mieux que les autres, il aide à fixer l'âge des objets antiques. Après quelques années, le fer disparaît sous la rouille qui parfois le consume; l'argent, s'il est d'un titre inférieur, se couvre d'un oxyde qui le corrode plus ou moins; s'il est d'un titre élevé, il se conserve si bien qu'il est difficile de connaître son âge, à moins qu'il ne le porte écrit comme les monnaies; ainsi en est-il de l'or qui se garde pur dans le sein de la terre. Quant au bronze, il se revêt d'abord d'un oxyde qui, par un séjour prolongé dans quelques terrains, par exemple dans le calcaire de Langres et du Châtelet, devient un vernis solide et brillant; celui-ci reproduit jusqu'aux moindres détails de l'objet, et même se les assimile à tel point que, si on le faisait disparaître au moyen d'un acide, l'objet, privé de cette *canque*, n'aurait plus que des reliefs effacés. Ce vernis, dont la base est l'oxyde de cuivre, s'appelle la *patine*, et c'est lui qui date pour ainsi dire les antiques, parce que, jusqu'à présent, l'industrie des faussaires n'a pu l'imiter.

Les bronzes exhumés du Châtelet sont très nombreux et mille fois mieux conservés que les objets en fer. Il n'est pas possible, et il ne serait pas intéressant d'en donner ici la nomenclature; d'autant plus que Grignon

s'est plus d'une fois trompé dans les attributions qu'il a faites. Il avoue lui-même avec sa modestie ordinaire que ses études archéologiques laissent beaucoup à désirer, et ses descriptions ne permettent pas toujours de se représenter les objets qu'il avait sous les yeux et que des planches devaient reproduire.

Pour éviter la confusion, nous diviserons en deux classes les objets de bronze trouvés au Châtelet : ceux qui servaient au culte, et ceux que l'on employait dans les divers usages de la vie.

OBJETS SERVANT AU CULTE.

Grignon recueillit cinq ou six *patères* ou petits bassins en forme d'assiettes. Ces vases à libations variaient pour le diamètre de 12 à 16 centimètres ; en général, ils étaient peu profonds ; cependant le *Bulletin* en signale un qui pouvait avoir 4 centimètres. Le manche, qui faisait corps avec la patère, se terminait assez souvent par une tête de bélier ou de chien, et, lorsqu'il était plat, il portait des ornements plus ou moins recherchés. Certaines patères ont été finies au tour et décorées à l'intérieur de cercles concentriques. D'autres ont été argentées ou peut-être étamées. « L'ouvrier, dit Grignon (1), a formé le manche de la même pièce sans soudure, et a recouvert son œuvre d'une lame d'argent en dehors et en dedans avec le même art que les faux monnayeurs fourraient des pièces qui n'avaient que l'apparence de l'argent, art que l'on a renouvelé de nos jours pour des batteries de cuisine, que l'on donne sous le titre de nouvelle invention ! *Nil sub sole novum.* »

(1) *Bull.*, p. 128.

Les *cuillers à parfums* se sont présentées en grand nombre et sous des formes diverses. Le bassin des unes est ovale, celui des autres circulaire et plus ou moins profond. Les manches de ces cuillers sont généralement cylindriques, unis ou articulés comme la tige du blé; terminés en pointe, ou par des boutons en olives; l'objet est long de 15 centimètres environ.

Parmi les *cassolettes* ou *brûle-parfums*, Grignon cite de petits objets qui n'avaient rien de religieux et dont nous parlerons plus loin; mais il ne parle point d'un petit vase en bronze assez délicat, que des fouilles plus récentes ont fait passer dans la collection de M. de Saint-Laumer, et que peut-être on avait découvert au siècle dernier, mais sans en connaître la destination.

C'est un vase droit, de 5 à 6 centimètres de haut sur 3 environ de diamètre. Deux moulures semi-circulaires l'entourent au sommet et au milieu; la base est ornée d'un *cavet* qui lui donne plus de solidité (1). Cet objet n'a rien par lui-même qui révèle sa destination; je l'ai connue par un vase tout à fait pareil provenant de Langres. Dans l'intérieur se trouve encore un tube en cuivre assez mince, haut de 3 centimètres, dont les deux extrémités ont été dentelées, de façon à s'ouvrir et à former avec lui un angle droit, au bas pour le tenir debout, en haut pour soutenir la cassolette à parfums. Ce petit appareil intérieur porte visiblement les traces du feu. Quelle substance l'entretenait? Était-ce l'huile, ou quelque résine? c'est une de ces questions auxquelles nous ne saurions encore répondre. En tout cas, ce ne pouvait être le charbon; le vase était trop petit pour le contenir.

(1) C'est, avec moins d'élevation et plus de largeur, le joli vase en bronze sorti de la ballastière pour entrer au musée de la *Société des lettres*.

Nous citerons en ce chapitre une curieuse *amulette* décrite par Grignon : « Une amulette sphérique de 18 lignes de diamètre, garnie de sa bélière, est composée de deux capsules hémisphériques qui s'emboîtent l'une dans l'autre. Une goupille, qui traverse tout le diamètre, empêche, par ses rivets, que les deux parties ne se désunissent. Nous avons été surpris, après l'avoir ouverte, d'y trouver une plante entière, pliée avec art, et assez bien conservée pour la reconnaître pour le *lotus* odorant d'Égypte, plante qui était en vénération, et agréable par son odeur balsamique (1). »

OBJETS ÉTRANGERS AU CULTE.

Grignon décrit fort longuement les nombreux instruments ou ornements qu'il a découverts ; plusieurs sont encore en usage et n'ont subi que de légères modifications dans le cours des siècles ; il nous semble donc inutile d'en parler. Disons seulement que les clefs les plus compliquées, les serrures avec leurs accessoires, les poignées de coffrets et de meubles, offraient une variété remarquable et témoignaient du désir qu'éprouvait l'artiste d'innover dans une industrie qui semble condamnée à se répéter sans cesse.

Une cuiller à potage, plusieurs cuillers ordinaires, dont une argentée et deux étamées ; des fourchettes à deux branches, un couteau : tels sont les ustensiles de table trouvés par Grignon. Une seule particularité mérite d'être signalée : les deux branches des fourchettes se rapprochaient comme les serres des écrevisses.

Des balances de divers genres, mais spécialement de

(1) *Bull.* p. 18.

celui qui a gardé le nom de *romaine* et que l'on employait encore dans les campagnes il y a près d'un demi-siècle. La tige de bois sur laquelle se promenait le poids, tandis que l'objet pesé était suspendu à l'une des extrémités, a disparu consumée par le temps, mais la garniture en cuivre est restée avec ses deux anneaux pour peser au fort et au faible.

Les anneaux se trouvent si fréquemment dans le mobilier gallo-romain, et au Châtelet spécialement, que plusieurs archéologues se sont demandé s'ils ne remplissaient pas, dans le costume, le rôle de nos boutons. Quoi qu'il en soit, le cimetière récemment exploré nous en a fourni de nombreux exemplaires.

Outre les cassolettes destinées à brûler des parfums devant les autels ou dans les sanctuaires privés, il s'est rencontré, dit Grignon, de petites cassolettes de formes variées : les unes sont rondes, d'autres carrées, d'autres sont elliptiques. « Ces petites boîtes à éponges odorantes sont composées de deux parties unies par une charnière, s'emboîtant l'une dans l'autre ou s'appliquant seulement l'une contre l'autre ; elles sont assujetties par un petit arrêt. Un des côtés est uni, percé de petits trous, pour que les parfums puissent exhaler leur odeur. L'autre est orné de moulures en demi-bosse, ou simplement de filets concentriques, parfois de compartiments d'*encaustique* de diverses couleurs ; il y en a même qui sont damasquinés. Il est probable que ces cassolettes se portaient dans la poche, parce qu'on ne remarque à aucune des bélières pour les suspendre (1). »

Ce que Grignon appelle *encaustique* est simplement un émail, comme nous en trouverons dans certaines fibules ; seulement, les Romains, qui réussissaient fort

(1) *Bull.* p. 133 et s.

bien l'émail bleu, ne parvenaient pas à vitrifier le jaune; aussi disparaît-il facilement lorsque l'on veut le nettoyer.

L'abbé Cochet, le savant explorateur des sépultures normandes, avait longtemps douté de l'usage de ces boîtes en bronze; il en avait sous les yeux deux provenant d'Arcis-sur-Aube et de Cérès, près de Bar-sur-Aube; lui-même venait d'en découvrir une à St-Martin-en-Campagne: il crut devoir consulter à ce sujet M. Trollope, de Lincoln, qui s'était adonné longtemps à l'étude de l'art ancien à Pompéi et à Herculaneum, et le savant répondit que l'objet était bien une boîte à parfums qui se fixait parfois sur la poitrine en guise de broche (1).

Or, le Châtelet a fourni la partie supérieure d'une boîte presque semblable pour la forme et les dimensions à celle de Saint-Martin: elle est ronde, percée de quatre trous, trois en triangle et un au milieu, bordée de petits renflements qui simulent des tours et munie d'une charnière dans laquelle une goupille maintenait la partie inférieure.

CHAPITRE XII.

OBJETS EN BRONZE SERVANT A LA PARURE ET AUX TRAVAUX INTELLECTUELS.

Les styles destinés à écrire sur des tablettes enduites de cire sont très fréquents au Châtelet; on sait qu'une des extrémités est effilée, et l'autre munie d'une

(1) *Seine-Inférieure archéologique*, p. 317.

spatule pour aplanir la cire, par conséquent pour effacer un essai malheureux, et l'on se rappelle le précepte d'Horace : « *Sæpe stylum veritas* », corrigez sans cesse. — Le style romain a généralement de huit à douze centimètres de long, tandis que chez les Francs il atteint jusqu'à vingt centimètres.

Un objet plus rare, mais que Grignon a trouvé, et que les fouilles de ces dernières années nous ont aussi fourni, c'est le *calamus* ou la plume à écrire. Elle était primitivement de roseau, mais plus tard les Romains la firent en bronze, et voilà comment notre plume métallique, inventée il y a un demi-siècle, se trouve tout simplement une reproduction de l'antique. Celle que j'ai sous les yeux mesure treize centimètres; elle est formée d'une lame de bronze, aiguisée et fendue comme nos plumes, puis roulée en spirale, de manière à former un tube analogue à nos porte-plumes actuels. Mais, comme le ruban qui forme cet objet est assez épais et résistant, on pourrait se demander quel usage on en faisait : le *calamus* servait à la rédaction définitive, comme le *style* servait à l'ébauche du travail. Quand l'auteur avait suffisamment promené sur la cire le revers du style, quand il était content de son œuvre, il prenait les membranes ou le parchemin sur lequel il gravait pour ainsi dire avec le calame; si le bec était dur, l'encre était assez épaisse et coulait lentement comme entre les branches d'un tire-ligne. Dans les palimpsestes, le corps de la lettre a disparu, tandis que les contours tracés par les deux becs du calame sont encore parfaitement visibles (1).

Si nous passons aux objets de parure et d'ornement,

(1) Grignon a trouvé un encrier en bronze. « C'est, dit-il, un petit vase bombé, sans support; les bords forment un gros bourrelet ». Un autre spécimen s'est présenté dans des fouilles plus récentes.

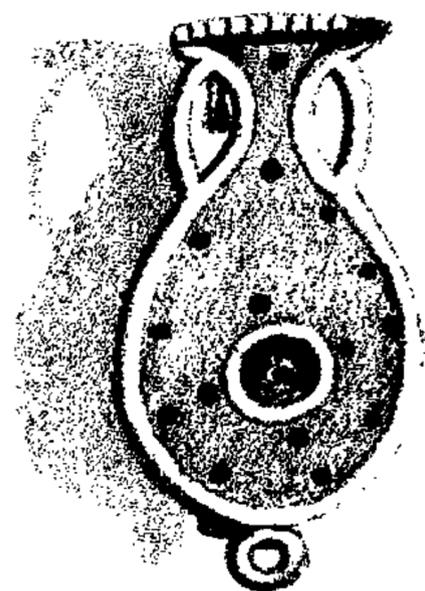
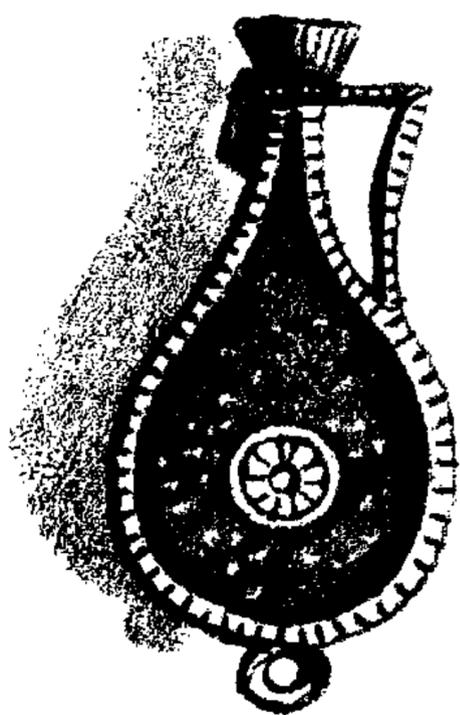
nous trouvons les épingles à cheveux et les fibules.

Pour les épingles que les dames romaines mettaient dans leur chevelure, la variété suit pour ainsi dire la diversité des conditions et des fortunes. Tandis que les femmes du peuple se servaient d'épingles en os à peine dégrossies, les matrones portaient le même objet en bronze travaillé, argenté, doré quelquefois. La tête de l'épingle était ronde ou taillée à facettes ; d'autres fois elle était remplacée par une main dont les deux premiers doigts tenaient une perle, ou par un Cupidon, par une Vénus. — La dimension variait de 6 centimètres à 15. Les dernières fouilles du cimetière ont fourni une épingle ayant 292 millimètres. C'est la plus longue que je connaisse.

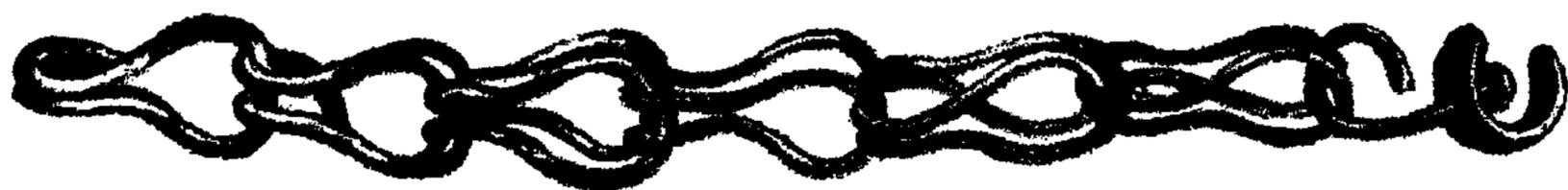
Les aiguilles que nous avons recueillies dans les fouilles du cimetière ont de 7 à 8 centimètres de longueur ; leur grosseur relative, comme celle des aiguilles en os, fait supposer qu'on les employait pour coudre des étoffes d'un tissu assez lâche. Encore aujourd'hui, les Arabes, dans la trousse qui les accompagne, ont toujours de ces grosses aiguilles qui traversent aisément leurs burnous de laine.

En dehors des styles, dont Grignon avait pris la spatule pour un cure-oreille et l'extrémité opposée pour un cure-dent, il s'est rencontré beaucoup de ces instruments indispensables pour la propreté. Ils ressemblent à ceux dont nous nous servons, mais ils sont accompagnés assez souvent de la pince épilatoire, que l'on trouve même dans les sépultures franques.

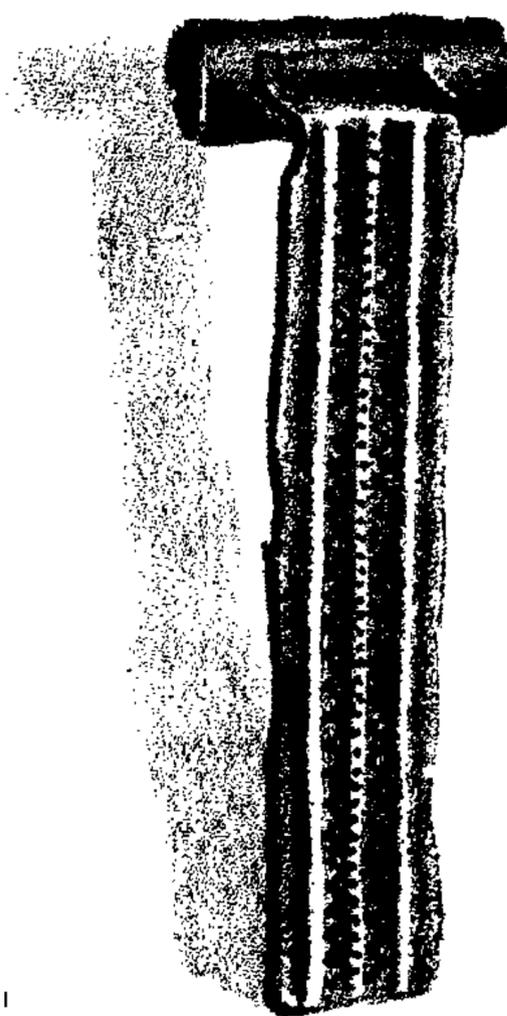
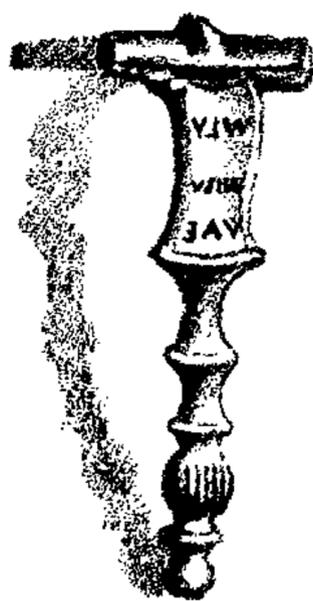
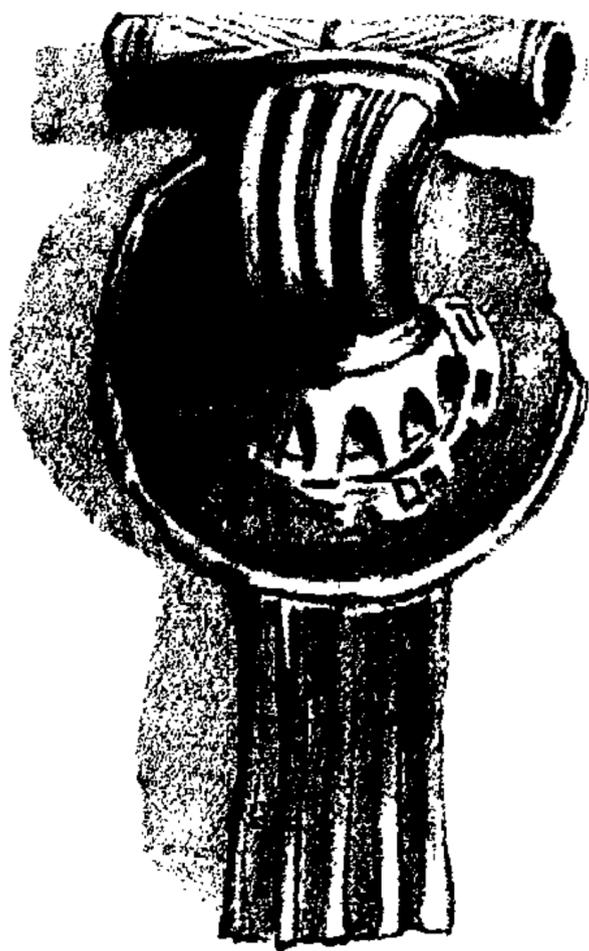
J'hésite à ranger parmi les cure-oreilles, malgré l'opinion de Grignon et les apparences qui lui semblent favorables, un instrument terminé à un bout par une olive de deux centimètres environ, à l'autre par une cuiller allongée de trois à quatre centimètres sur sept



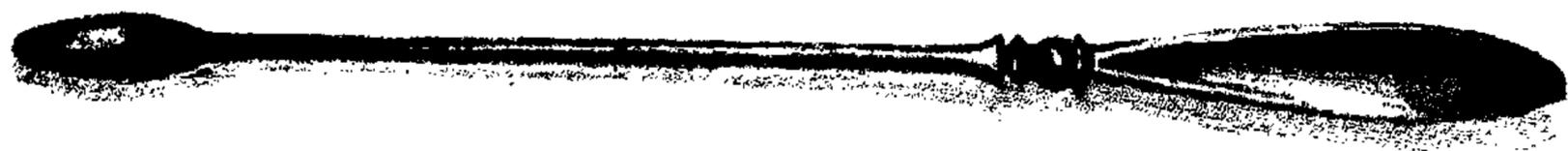
Fibules émaillées



Chânette qui reliait ces deux fibules (P. 59)



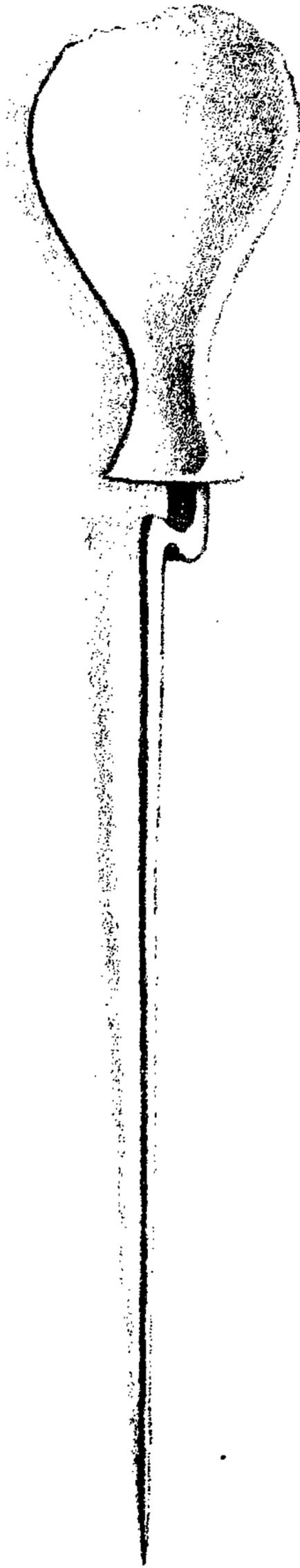
Fibules (P. 58)



Instrument de toilette ou de chirurgie (P. 56)



Style (P. 54)



Cuiller à parfums
Argent (P. 61)



Calame (P. 55)

à huit millimètres. Cette cuiller me semble bien trop longue pour avoir servi de cure-oreille, et la boule allongée de l'extrémité paraît sans emploi. Ne serait-ce pas plutôt un instrument de chirurgie pour sonder les plaies et vider les abcès? Deux exemplaires qui me viennent du Châtelet dépassent dix centimètres, et un troisième, provenant de Langres, est long de onze centimètres jusqu'à la cuiller qui manque. Un objet usuel, que l'on porte habituellement sur soi, serait-il commode avec de telles dimensions?

FIBULES.

Il existe peu d'objets qui se soient mieux prêtés aux capricieuses inventions de l'artiste que la fibule gallo-romaine : elle ne ressemble plus à celle dont les Gaulois se paraient avec une coquetterie de bon goût. Celle-ci, malgré les mille modifications apportées par l'ouvrier, a toujours comme élément principal une torsade qui donne à l'épingle assez d'élasticité pour qu'elle joue parfaitement après deux mille ans de séjour dans la terre, au milieu de substances le plus souvent humides et parfois corrosives. La fibule gauloise, dont notre épingle à nourrices est une faible mais correcte imitation, est d'une seule pièce, si bien agencée dans le nombre et la disposition des spirales, que l'aiguille, qui forme l'une des extrémités, vient s'arrêter juste dans la petite excavation ou cuiller qui la doit retenir. Qu'elle n'ait pour ressort qu'une spirale ou deux, qu'elle en ait douze ou seize, comme les fibules de la Franche-Comté, ou de la partie méridionale de la Haute-Marne, l'adaptation des deux extrémités est toujours aussi parfaite.

La fibule gallo-romaine est composée de deux ou

trois pièces. Les artistes romains ont parfois conservé l'épingle gauloise avec le ressort en torsade, mais ils ont enfermé cette torsade dans un cylindre en bronze terminé par un pendentif plus ou moins orné, parfois étamé, généralement décoré de plusieurs rangs de chevrons ; derrière cet appendice, qui semble fait pour cacher le jeu de l'épingle, se trouve le petit crochet qui la doit arrêter. Ce genre de fibule me semble être la fusion de l'art gaulois et de l'art romain. Mais l'ouvrier se lasse de l'imitation et tend chaque jour à s'affranchir de l'élément étranger. L'extérieur de la fibule, ce qui devait paraître et faire ornement, se prête à mille combinaisons ingénieuses. Tantôt il est creusé d'un sillon qui le partage en deux ; tantôt la partie médiane s'élève en triangle strié au milieu de deux gorges élégamment excavées ; parfois même, pour donner plus de relief à la décoration, l'artiste a fait partir de l'arête arquée deux prolongements horizontaux qui donnent à l'objet l'apparence d'une croix dont la tige verticale s'arrondirait en demi-cercle. Plusieurs spécimens de cette variété se sont rencontrés au Châtelet.

Plus d'une fois, ce bijou servira de messenger aux sentiments les plus intimes, et, sur un étroit espace, le propriétaire gravera ces mots parfaitement lisibles malgré le sigle qui réunit les deux premières lettres du second mot : AVE AMICA MEA. Cette fibule, de bonne conservation, porte les traces de l'étamage (1).

Dans toutes ces fibules, la partie extérieure, plus ou moins arquée, est munie : en haut d'une petite charnière dans laquelle passe la goupille qui maintient l'épingle ; en bas d'un petit crochet qui l'arrête.

(1) Des expériences chimiques faites récemment ont démontré que ce qui paraissait argent sur certains objets de bronze n'était que de l'étain.

Mais les arts se développaient : l'émaillerie, dont M. Bulliot a retrouvé les échantillons et les procédés dans l'oppidum de Bibracte sur le mont Beuvray, avait passé chez les Romains. Ils en étaient encore aux essais, et tout ne réussissait pas ; mais, sous la tentative incomplète ou malheureuse, on devinait l'intention de l'artiste. Deux charmantes fibules furent trouvées par M. Gelin sur le versant oriental du Châtelet ; l'une a la forme d'une hydria, dont l'anse est carrée à la partie supérieure ; l'autre, celle d'une amphore à deux anses arrondies. Le champ de celle-ci est jaune orange, semé de petits ronds bleus ; or ces derniers sont bien de l'émail, tandis que le jaune n'est pas encore vitrifié. Au centre du champ, un petit rond de bronze concave fait corps avec la fibule. Dans l'autre, l'émail a disparu, sauf le petit cercle du milieu qui garde encore un reste de pâte jaunâtre non passée à l'état d'émail. Ces deux fibules se terminent, au bas du champ, par une bélière de laquelle partait une chaînette destinée à les réunir. Un autre échantillon, postérieur, je crois, aux précédents, a la forme d'un losange allongé dont chaque angle est amorti par un petit cercle ouvert aux deux angles rapprochés, émaillé de blanc aux deux autres ; le champ garde les traces d'un émail rouge.

Dans les trois derniers objets, il n'y a point de charnières, mais des oreillettes de bronze adhérentes à la fibule et percées chacune d'un trou dans lequel passait la goupille qui maintenait l'épingle. Tel nous paraît l'art romain dans la confection d'un objet nécessaire qui, bientôt, devint un objet de luxe ; quel qu'il soit, il nous paraît inférieur, sinon pour la grâce, au moins pour le talent, à celui des Gaulois dans le même sujet.

Pour terminer ce qui regarde le bronze, nous mentionnerons une sorte de burin de 14 centimètres, dont la pointe assez fine est quadrangulaire; puis, une petite caricature d'un centimètre de haut, représentant un philosophe coiffé du *cucullus* ou d'une sorte de bonnet; percé d'un trou au milieu, ce minuscule objet devait servir d'applique, peut-être à un coffret.

CHAPITRE XIII.

MÉTAUX PRÉCIEUX.

Nous l'avons déjà fait remarquer, les métaux précieux se rencontrent rarement au Châtelet. On pourrait croire que les fouilles du siècle dernier ont été plus fructueuses sous ce rapport : il n'en est rien. Grignon avait signalé si peu d'objets en or et en argent qu'il crut devoir expliquer cette rareté; peut-être aussi les jaloux et les oisifs, toujours disposés à la critique, l'accusaient-ils de négligence ou... d'indélicatesse.

« En vain, dit-il, la critique ferait des efforts pour accuser nos ouvriers d'infidélité, notre administration d'inattention et notre plume d'une réticence réfléchie pour en imposer. Nous lui répondrons, avec l'assurance de la candeur, que le mensonge, quel qu'il soit, est un crime dont nous ne serons jamais convaincus; que l'ordre, la discipline et la sévérité que nous faisons observer dans nos travaux ôtent à tous les manouvriers que nous y admettons les moyens de frauder; et l'attention que l'on apporte pour visiter tous les déblais nous fait recouvrer les objets sous le plus petit

volume, puisque nous avons une pièce gauloise de deux lignes de diamètre et des pierres gravées qui n'excèdent pas ce volume. Nous avons cru ce détail nécessaire pour faire taire les sifflets des gens voués à l'oisiveté et à toute sa cour (1). »

ARGENT.

Dans ses premières fouilles, Grignon n'avait trouvé que deux objets en argent :

Une fibule de la plus belle conservation. « C'est un anneau qui n'est pas fermé : il est renforcé dans le milieu et diminue de grosseur insensiblement par les bouts qui sont repliés en dehors ; ils sont terminés par deux glands de chêne aussi artistement travaillés que l'anneau qui est carré dans son épaisseur. Il présente ses angles par la diagonale : leur arête est formée par une hélice dont les sinuosités sont très pressées (2) ; »

Une cuiller à bassin ovale : « son manche est long et grêle ; il se rattache au bassin par une masse déprimée, percée d'un trou rond (3). »

J'ai pu me procurer, il y a quelques années, une cuiller à peu près pareille : on l'avait trouvée sur la crête méridionale du Châtelet, à l'extrémité du champ qu'on laisse à sa droite lorsque l'on va de Bayard à Fontaines. Elle mesure quinze centimètres, dont dix pour la tige ronde qui s'effile régulièrement jusqu'à l'extrémité. La cuiller n'est pas sur le même plan, mais elle se rattache à la tige par une petite crosse carrée formant arc de cercle de six millimètres. Cette cuiller était destinée au service des autels, et, quand on me

(1) 2^e Bull. p. 111.

(2) Bull. p. 10.

(3) *Ibid.*

l'a donnée, elle gardait encore un résidu de matières résineuses. Elle affecte la forme d'une cloche renversée et déprimée au bas. A l'intérieur on voit encore la lettre D, gravée peut-être par le *camillus* qui servait à l'autel.

Cet objet devait être d'un grand usage : à l'extrémité qui touchait le vase à parfums, il est sensiblement aminci. Grivaud de la Vincelle l'a dessiné dans son grand ouvrage sur les *Arts et les métiers des Romains* d'après les découvertes du Châtelet, et je le retrouve encore à la pl. XI, n° IV de son *Recueil de monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule*. Voici ce qu'il en dit : « On a pensé que ces objets servaient à prendre l'encens dans l'*acerra* pour le jeter dans le *thuribulum*, l'encensoir (1). »

Dans les fouilles de 1774, Grignon trouva deux bagues d'argent : l'une très simple, formée d'une légère lame d'argent, pliée sur huit angles et donnant un octaèdre ; l'autre composée d'une portion d'anneau circulaire terminée par deux appendices qui ressemblent à des oreilles d'écuelle percées à jour symétriquement ; elles sont soudées à un chaton de forme ovale qui contient une pierre factice de couleur grise (2).

A ces objets nous joindrons une bague de fer revêtu d'argent, qui porte pour inscription MAIVS. Nous avons dit plus haut que c'est un surnom de Mercure, et c'est une nouvelle preuve du culte spécial rendu par les Gallo-Romains à cette divinité.

(1) *T. II, p. 92.*

(2) *Bull. p. 114.*

OR.

Dans ses premières fouilles, Grignon avait à peine rencontré ce métal précieux. « Nous n'avons trouvé, dit-il, aucune pièce, en aucun genre, en or ; mais seulement des fragments de petits tubes, une médaille, une bague, et le *revêtissement* d'un vase en cuivre (1). » Il était réservé à son successeur, l'abbé Phulpin, de se faire un précieux médailler avec les pièces d'or que lui fournit le Châtelet.

En 1774, l'explorateur fut plus heureux. « Nous avons trouvé, dit-il, un petit bout d'or *trait* ; la ductilité immense de ce métal était donc connue, ainsi que l'art d'en faire des tissus. »

Cette affirmation que Grignon jette comme à la dérobée, presque à son corps défendant, il pouvait la formuler hardiment ; non seulement les Romains connaissaient la ductilité de certains métaux, mais, bien avant la conquête, au v^e siècle avant J.-C., les Gaulois savaient laminer le bronze, et nous avons retiré d'une sépulture de cette époque une ceinture de 1 mètre 17 centimètres de longueur sur 7 ou 8 centimètres de largeur, qui garde encore, même sur la patine, la trace de son passage entre les cylindres.

Les mêmes fouilles donnèrent « une bague d'or ornée d'une pierre taillée en tombeau.... C'est une hyacinthe orientale enchâssée dans une boîte oblongue ; elle y est maintenue par une sertissure sans ornement qui s'élève d'une demi-ligne au-dessus d'un cordon perlé : elle pose sur un petit lit de craie blanche qui donne un reflet mat. Il n'y a point d'autre entourage que le cordon qui fortifie la châsse ; mais, à chaque extrémité

(1) *Bull.* p. 10.

du chaton, l'on voit quatre perles d'or, dont deux plus grosses au centre, et deux moindres aux extrémités ; elles décrivent ensemble une portion de cercle. L'anneau est fort ; il est plat intérieurement ; ses côtés sont carrés ; la partie extérieure est biseautée, avec une légère arête au centre. Cette bague n'a pas le caractère de la plus haute antiquité...., mais elle est remarquable par une inscription gravée en lettres romaines sous le champ de la pierre en ordre inverse pour qu'on puisse les lire dans leur sens naturel à travers la pierre ; lorsque le jour est clair, on lit facilement **MIORI** (1) .»

L'auteur pense que c'est le nom du propriétaire plutôt que celui de l'ouvrier, et il a raison ; mais il en est pour qui l'interprétation naturelle est toujours trop simple ; ceux-là veulent que chaque lettre soit une initiale ; dès lors le champ des conjectures est indéfini ; qui pourra, dans ce cas, dire que l'explication qu'il donne est la meilleure ? Nous aurons à traiter cette question à propos de la Haute-Borne.

On le voit, le bilan de métaux précieux au Châtelet n'est pas considérable. Quelle est la raison de cette pauvreté ? Grignon la trouve dans les usages du temps et dans le peu de richesse des habitants. Cette cause est réelle et nous la confirmerons encore lorsque nous parlerons des pierres gravées. Cependant ne pourrait-on pas appliquer au Châtelet ce que M. Beulé disait, il y a quelques années, de Pompéi ? « Que devinrent les Pompéiens après l'ensevelissement de leur ville ? C'est ici que l'archéologie nous rend un précieux témoignage, parce que l'histoire nous laisse dans une ignorance absolue. Or, l'archéologie montre, par des traces irrécusables, que les Pompéiens employèrent un certain temps, non pas à déblayer leur ville, mais à la fouiller.

(1) *Bull.* p. 112.

Chacun était chez soi, du moins chacun de ceux qui étaient revenus.... Le souvenir des lieux était trop frais pour qu'on ne se dirigeât pas à coup sûr. Quel propriétaire aurait oublié l'emplacement de son triclinium, de la table de bronze incrustée d'argent, des candélabres bien ciselés, de l'argenterie, ou celui du salon avec ses riches ornements..., ou les chambres dont les armoires étaient pleines d'étoffes, de parures, de tapis.. (1) ? »

Le Châtelet n'était pas enseveli, comme Pompéi, sous la cendre ; à supposer, comme on le croit généralement, qu'il ait péri par la flamme, les places des maisons étaient plus faciles à reconnaître que celles de Pompéi sous leur manteau de cendres. On ne saurait donc douter que les Gallo-Romains du Châtelet, qui n'avaient pu emporter leurs objets précieux au moment du désastre, ne soient revenus quelques jours après pour retirer ce que le fléau n'avait pas consumé. Là, ce me semble, est la raison principale de la pauvreté du sol en métaux précieux. L'étude du cimetière nous en fournira de nouvelles preuves.

CHAPITRE XIV.

PIERRES GRAVÉES. — MARBRE. — MEULES.

Les métaux précieux sont rares au Châtelet ; rares aussi ces charmantes petites pierres qui décoraient les anneaux dont les matrones romaines et les chevaliers aimaient à se charger les doigts, quelquefois même

(1) *Beulé, le Drame du Vésuve, p. 204.*

toutes les phalanges des doigts. Rien de plus délicat parfois que le travail du graveur, et l'on s'est demandé, non sans raison, s'il pouvait atteindre cette perfection sans le secours des verres lenticulaires, ou tout au moins de la plus élémentaire des loupes, de la goutte d'eau (1).

Le sol de Langres fournit assez fréquemment, non seulement les chatons, mais parfois les bagues elles-mêmes. A Naix, il n'est pas rare que, dans leurs promenades du dimanche, les enfants trouvent à fleur de terre ce qu'ils appellent des *œils* de bague. Il en est autrement du Châtelet : c'est à peine s'il en a fourni une douzaine dans les fouilles du siècle dernier et dans celles des années dernières. Nouvelle preuve, ce me semble, qu'il n'était pas une ville de plaisance ni de luxe, mais une modeste place de guerre enfermant dans ses murs tous les métiers indispensables et ne donnant rien au luxe, à ce que nous appelons aujourd'hui le confort.

« Parmi les pierres fausses, dit Grignon, qui ornaient les bagues, il y en a une bleue sur laquelle est gravé un amour qui, d'une main, tient un casque, et, de l'autre, une haste posée sur l'épaule. — Sur une autre qui imite l'onyx, on lit : NOX ; sur une troisième sont gravés l'Amour et l'Hymen séparés par une ligne perpendiculaire. Les autres sont de forme bizarre, et mutilées en grande partie. »

Les ouvriers ont exhumé « deux pierres fines : l'une est un jasper de forme ovale sur laquelle est gravé un amour tenant entre ses doigts un papillon aux ailes

(1) Que l'on en juge par les quelques exemplaires que l'habile conservateur de notre musée a si bien reproduits, et l'on conviendra que l'artiste romain aurait peu de leçons à recevoir de nos graveurs modernes, et que l'insuffisance de ses moyens ne faisait qu'ajouter à son mérite.

déployées, symbole de l'inconstance ; l'autre est une agate *carnée* (1), de forme circulaire, sur laquelle est gravée une tête qui ne laisse rien à désirer ; tous les détails de la figure sont bien prononcés ; elle est digne d'un grand maître (2).

Grignon mentionne, comme nombreuses au Châtelet, les crapaudines, pierres précieuses d'un brun tirant sur le rouge, auxquelles on a donné ce nom, parce que le peuple prétendait les trouver dans la tête d'un vieux crapaud. Elles sont généralement convexes d'un côté et planes ou légèrement concaves de l'autre, comme les dents de certains poissons fossiles (*picnodus*) que l'on rencontre fréquemment dans les grèves de nos pays.

La seule pierre gravée que les fouilles modernes aient fournie au Châtelet même, à notre connaissance du moins, sortait d'un puits vidé par M. Martin, de Gourzon ; elle avait échappé à ses regards, et M. P. Colson, de Sommeville, l'a recueillie parmi les débris exhumés de ce puits visible encore dans la partie ouest du Châtelet, au-dessus de Bayard. Elle était sertie dans un anneau de fer, comme le prouve la cangue de rouille qui la dérobaît en partie. C'est un nicolo, bleu et noir, sur lequel sont finement gravés les attributs de Mercure : le pied ailé, le pétase, petite calotte avec des ailes, et le coq, animal consacré à cette divinité.

MARBRE.

Pour être moins rare que les pierres gravées, le marbre n'en est pas moins une rareté. Tout ce que Grignon en a pu recueillir, sauf une pièce fort petite,

(1) Petite teinte couleur de chair mêlée de brun.

(2) *Bull.* p. 20 et 21.

est à l'état de fragments. Il cite : deux mortiers, quatre pilons et huit morceaux de dalles de faible épaisseur qui devaient servir de revêtement aux murs d'un appartement ; enfin « une petite tablette entière de marbre gris tacheté de brun, de noir et de jaune obscur. Ce morceau a trente lignes de longueur sur dix-neuf de largeur et quatre d'épaisseur. Les quatre côtés sont coupés en chanfrein, le dessous est plane ; on remarque sur la surface un enfoncement elliptique, ce qui nous fait présumer que cette petite tablette a servi à broyer des couleurs précieuses.... (1) »

MEULES A MOUDRE LE GRAIN.

Au Châtelet, comme dans toutes les stations romaines, on a trouvé des meules, soit en pierre volcanique, soit en granit micacé des Vosges : les premières viendraient, selon certains archéologues, des montagnes du Jura. Ce qui est certain, c'est que les Romains les amenaient avec eux ; peut-être aussi était-ce un objet de trafic entre les diverses peuplades de la Gaule. L'une de ces meules était convexe à la partie supérieure, sur laquelle se plaçait le côté concave de l'autre ; mais il y avait un intervalle. De plus, la meule supérieure était percée, au milieu, d'un trou par lequel on faisait passer le blé que l'on voulait moudre ; plus près des bords se trouvait une entaille dans laquelle on introduisait une tige de bois pour faire tourner la meule, dont les aspérités, combinées avec celles de la pierre inférieure, réduisaient le blé en farine. Les meules variaient d'épaisseur : les plus communes, pour la partie du haut, avaient dix centimètres au bord et deux ou trois au

(1) *Bull.* p. 191.

centre ; quelques-unes atteignaient jusqu'à vingt centimètres. La pierre inférieure était généralement moins épaisse.

Citons encore, pour terminer le chapitre des pierres étrangères au pays, quantité de grès et de queux (pierres de Cos) pour aiguiser et affiler toutes sortes d'instruments. Il est rare, même aujourd'hui, de suivre attentivement les champs cultivés au Châtelet, sans rencontrer l'une ou l'autre de ces pierres. Grignon avait encore tiré de ses premières fouilles trois pierres allongées comme les queux et de couleur verte ; elles sont en serpentine ou ophite ; mais il y a lieu de croire que c'étaient des hachettes votives que l'on déposait le plus souvent dans les tombeaux. M. Frédéric Moreau les a trouvées par centaines dans les cimetières gallo-romains ou francs qu'il a si heureusement explorés, et M. Millescamps ne voit dans ces haches que des instruments votifs (1).

CHAPITRE XV.

IVOIRE ET OS.

« L'ivoire, dont la substance cède difficilement aux agents destructeurs du temps, nous fournit toujours une ample et intéressante collection (2) ». Grignon avait trouvé plus de trois cents styles ; mais peut-être dans le nombre se trouvaient de ces épingles à cheveux dont les dames romaines faisaient usage et que nous

(1) *Le Cimetière de Caranda*, passim.

(2) *Bull.* 231.

avons vues reparaître en ces derniers temps. Celles-ci sont longues parfois de quinze à vingt centimètres, effilées et terminées par une tête ronde ou ovale, polygonale ou plate comme la tête d'une pointe. En ce dernier cas, elles pouvaient effacer sur la cire les mots que l'auteur croyait devoir corriger.

On trouve également, mais en moindre quantité, les grosses aiguilles ou passe-lacets. L'un de ceux que Grignon avait découverts mesurait quinze centimètres et était percé de trois trous, dont un allongé entre deux petits circulaires.

Venaient ensuite les ébauchoirs de sculpteurs, dont un avait conservé sa couleur, son éclat et son poli, comme s'il sortait des mains de l'artiste : « il avait dix-sept centimètres en longueur ; la pointe, déprimée, servait à ébaucher les formes du modèle en terre ou en cire molle ».

Grignon signale encore plusieurs poignées d'épées, des manches en corne de cerf, un peigne quelque peu différent de son similaire actuel ; mais, comme le cimetière du Châtelet en a fourni plusieurs, nous aurons occasion de les décrire. Il a trouvé les fragments d'un *fritillus*, cornet à dés, et s'étonne de n'avoir jamais rencontré un seul dé, bien que ce jeu fût très connu chez les Romains et pratiqué par les soldats comme par les gens du peuple. Mais ce qu'il n'avait pas trouvé vient d'être découvert par M. Colson, de Sommeville, qui nous donne le développement du dé romain ; c'est le même que le nôtre, sauf que les trous sont remplacés par un rond au centre duquel est inscrit un point.

Un objet qui se présente quelquefois aux archéologues et que Grignon a trouvé fréquemment, c'est un fragment du tibia, long de cinq à quinze centimètres

et percé d'un, de deux, de trois trous; ce dernier chiffre est le plus élevé que j'aie vu. L'os est parfaitement poli au tour à l'extérieur, mais l'intérieur est à peine dégrossi. Cet instrument est bien la flûte primitive, simple, dit Horace, et percée de quelques trous,

.... *simplex et foramine pauco.*

Elle servait à soutenir la voix de l'acteur au théâtre et lui donnait sans doute la dominante.

L'abbé Baudry, le savant investigateur des puits funéraires du Bernard (Vendée), en a recueilli quelques-unes et les appelle, je ne sais pourquoi, « sifflets des morts (1). »

Il s'est même trouvé dans la Champagne des contradicteurs qui ne voyaient dans cette flûte élémentaire qu'une paumelle dans laquelle devait se mouvoir le gond d'une porte : pour les réfuter, un archéologue émérite a pris l'instrument et en a tiré des sons très facilement, ce qu'ils avaient regardé comme impossible. Quoi qu'il en soit de ces discussions souvent stériles, l'os est bien scié dans le tibia d'un animal et nous savons que c'est de là qu'est venu chez les Latins le nom de la flûte, *tibia*.

CHAPITRE XVI.

CÉRAMIQUE.

Pour nous éclairer complètement sur l'industrie des Gallo-Romains du Châtelet, il nous faut étudier encore leur céramique et les vases en verre que les fouilles ont exhumés.

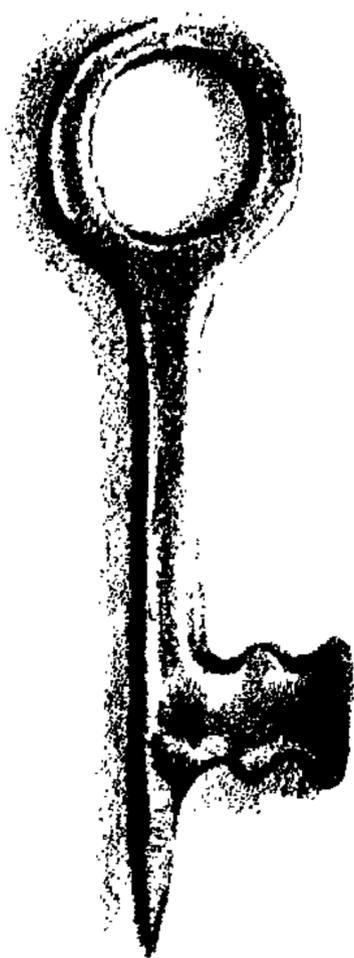
(1) *Puits funéraires gallo-romains*, p. 35, 102, etc.

Les Romains avaient, pour les vases consacrés aux mêmes usages, une forme dont ils s'éloignaient peu, parce qu'elle répondait mieux que toute autre à leur destination.

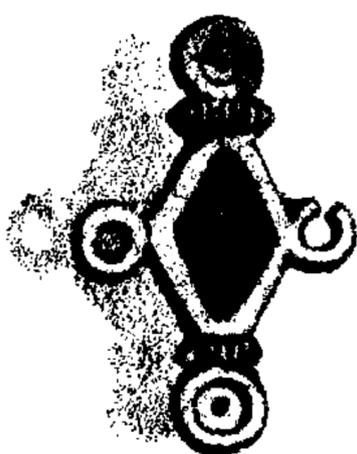
Le premier vase pour la grandeur est le *dolium* : les fouilles récentes d'Antium en ont fourni un dont l'épaisseur atteignait sept centimètres. C'est dans un vase de cette dimension que les peintures antiques nous représentent Diogène. Le *dolium* servait à conserver les fruits, l'huile et le vin durant la période de fermentation. Il est de forme ronde, sauf rétrécissement à la base et à l'ouverture ; celle-ci se fermait, soit avec le liège, soit avec ces pierres arrondies et plates qui sont nombreuses au Châtelet et qui devaient être garnies de linge pour empêcher l'action de l'air.

Le vin, une fois reposé, était mis dans les *amphores* ou dans les *caedes* ; ces deux vases se ressemblent beaucoup : ils ont la panse plus allongée que le *dolium* ; le col, qui se rétrécit sensiblement, est accosté de deux anses, et la base, au lieu d'être aplatie, se prolonge en pointe pour être fichée soit dans le sable, soit dans des socles de pierre creusés en forme d'entonnoir. Il est peu de maisons qui n'aient fourni leur amphore plus ou moins brisée ; quant aux socles, ils ne sont pas rares au Châtelet. Le *cadus* et l'amphore servaient également à conserver l'huile, les fruits, etc.

Moins volumineux que les précédents, le *cratère* avait encore une assez grande capacité. Sa forme est à peu près celle des urnes en bronze ou en fonte que l'on place sur les pilastres des portes cochères, sur les perrons, etc. ; c'est une vaste coupe évasée. On les mettait au bout de la table pour le repas ; on les emplissait de vin trempé, car les Romains le buvaient rarement pur, et l'esclave à qui revenait cet office allait y puiser



Clef en bronze



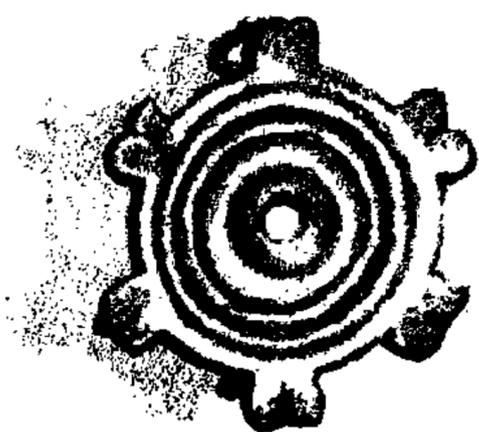
Fibule (P.59)



Fibule (P.59)



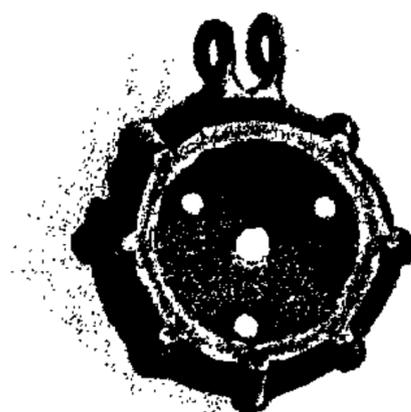
Amulette
Avec trace de belière



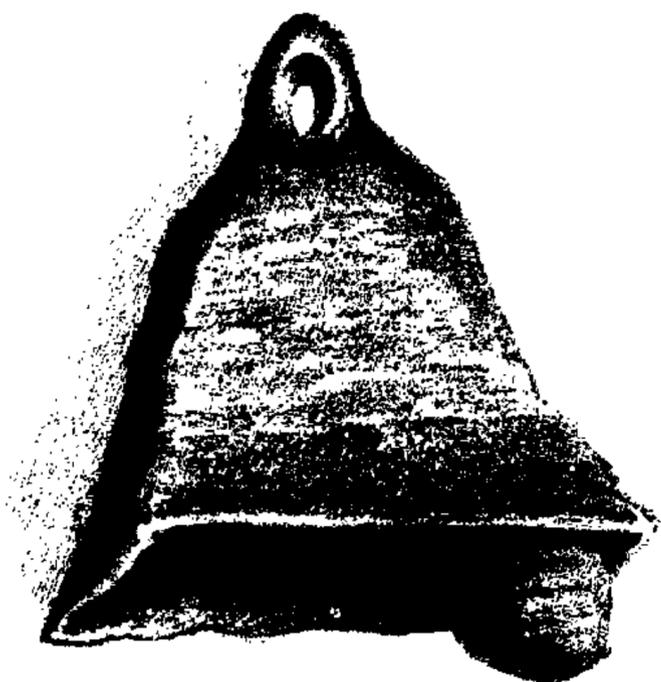
Fibule (P.58)



Applique (P.60)



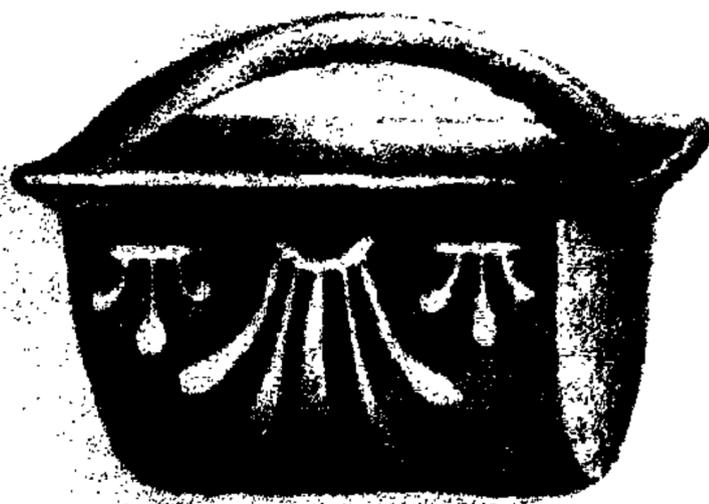
Cassiolette (P.53)



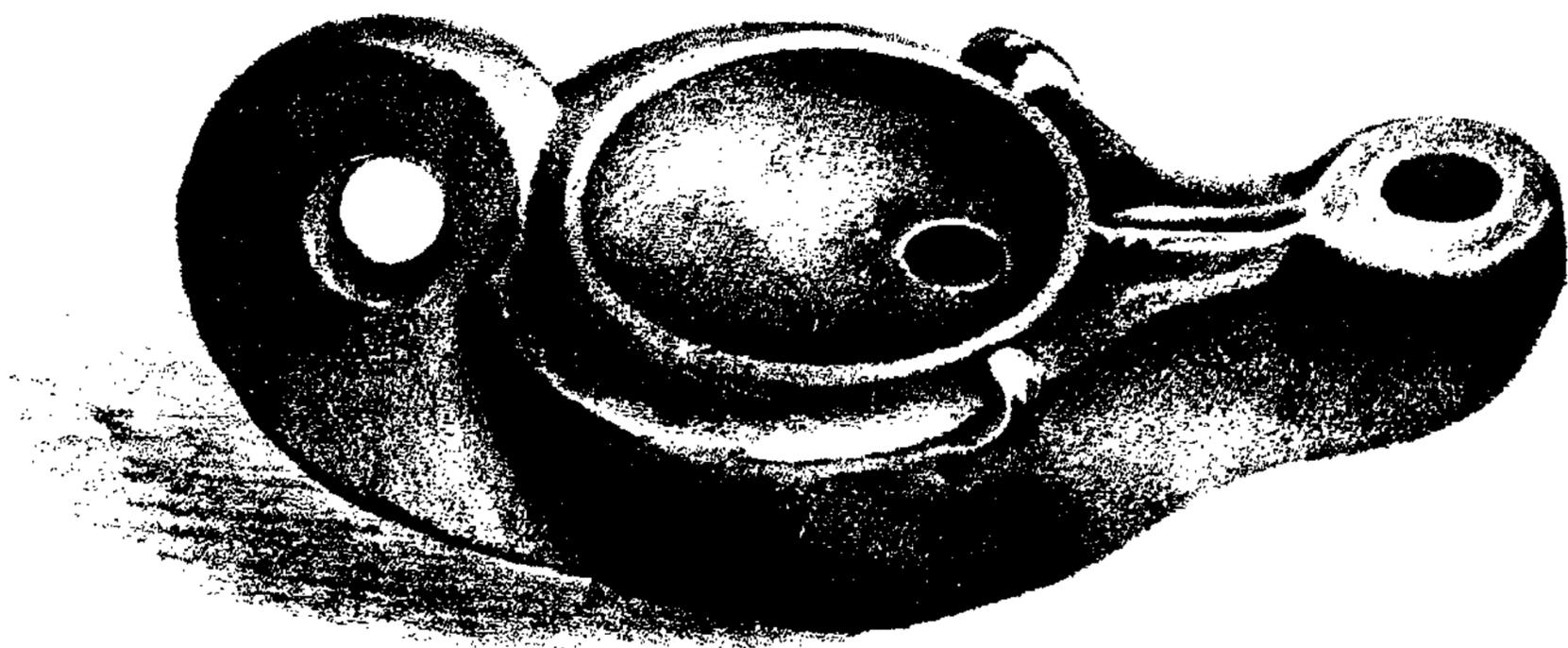
Sonnette trouvée aux Masserots
N-E du Châtelet (P.89)



Nicolo (P.43)

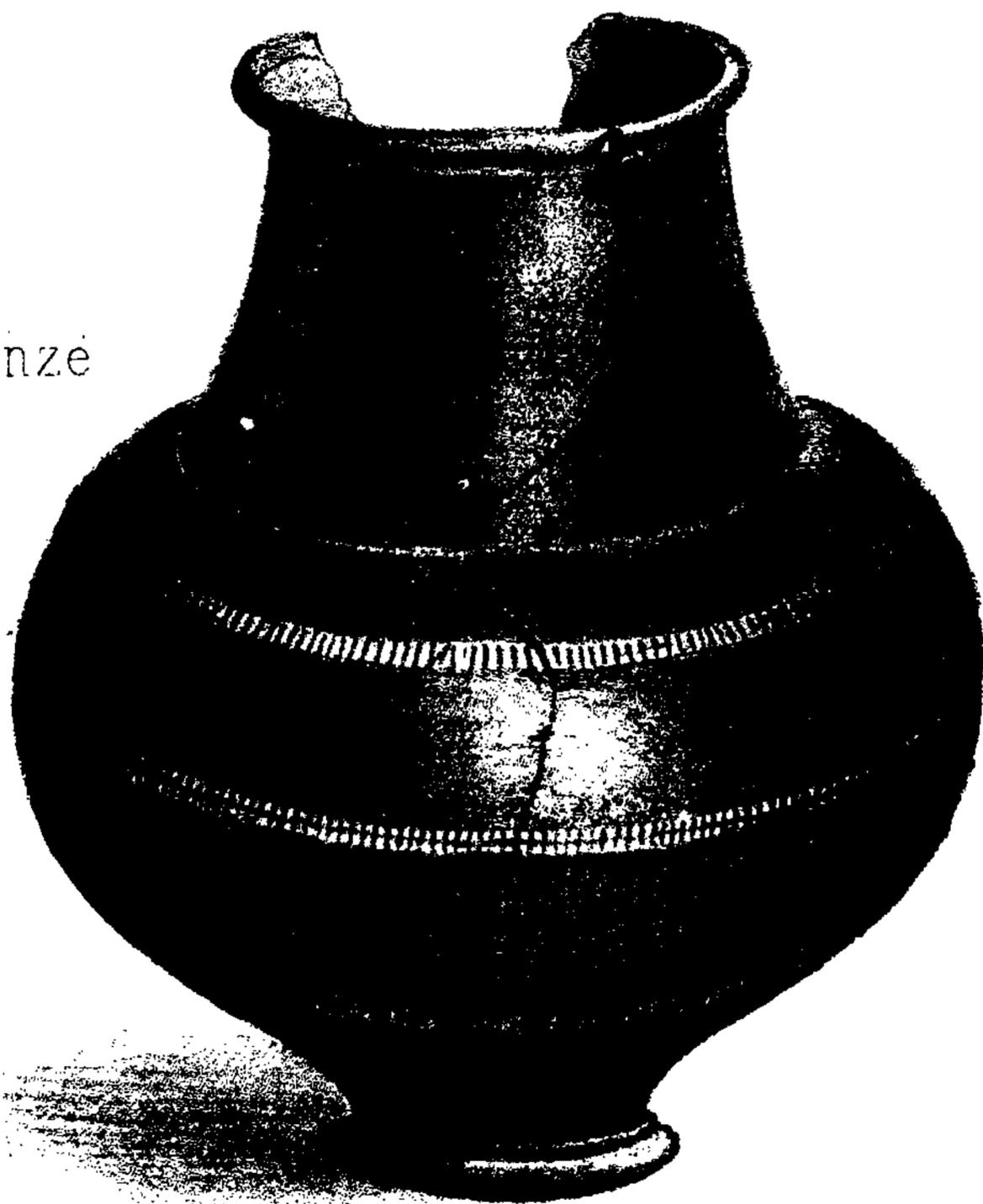


Brûle parfums (P.100)



Lampe en terre cuite avec nom au polier SAIO (P. 75)

Vase bronze



avec un *cyathe* pour emplir les coupes ou calices des convives.

Dans un ordre différent, nous avons l'*olla* qui servait à la cuisson des aliments, et que l'abbé Cochet comparait justement à notre pot-au-feu. Elle avait diverses grandeurs, mais la forme ne différait guère : une panse arrondie sans supports avec une assez large ouverture le plus souvent évasée.

Les assiettes et les plats, *patinæ*, *lances*, n'étaient pas inconnus, et les fouilles du cimetière en ont fourni de nombreux échantillons, mais presque tous en fragments. De ces assiettes, les unes sont plates en dessous comme les nôtres, avec des bords plus relevés ; les autres ont la forme évasée de nos compotiers, mais avec un pied moins élevé.

On a trouvé, mais souvent brisées, de grandes jattes en terre rouge vernissée et sigillée ; on leur a donné le nom de *vases samiens*, mais fort improprement, puisqu'ils se fabriquaient en Gaule et que les reliefs étaient produits par des moules creux, retrouvés dans certaines contrées de notre pays. Quel était leur usage ? nous n'oserions le dire, mais la richesse de la décoration les classerait, ce me semble, parmi les vases de luxe.

Grignon en a trouvé de diverses dimensions, avec des reliefs parfois d'une finesse remarquable. Les sujets les plus ordinaires sont des chasses, des pêches, des danses de bacchantes. Un beau vase de ce genre est sorti du puits visible encore, sur les bords duquel on a recueilli la jolie pierre gravée qui reproduit les attributs de Mercure. Il mesure vingt-cinq centimètres de diamètre, mais les reliefs en sont amortis, comme si l'on avait retiré maladroitement le moule. On y reconnaît un homme, le manteau rejeté derrière l'épaule, un

bâton noueux à la main droite, plus loin une femme tenant un enfant, et un troisième personnage avec des attributs difficiles à déterminer. Ils se reproduisent autour du vase périodiquement et dans le même ordre.

Le *canthare*, qui s'est trouvé plus rarement au Châtelet, est une tasse ou bol à pied, avec cette différence que de l'extrémité inférieure de la coupe part une anse qui s'élève au-dessus du bord pour revenir gracieusement se souder à son niveau. Généralement les reliefs se voient sur des poteries d'un rouge vif; cependant Grignon décrit une coupe de terre blanche avec vernis tirant sur le bronze; les bas-reliefs représentent des lévriers à la poursuite d'un lièvre: le tout avec tant de naturel et de feu que, malgré les imperfections de dessin, il proclame ici l'art supérieur à la nature. Il fait observer que le vernis n'a rien émoussé des reliefs, tellement il est fondu avec la pâte.

Du Châtelet sont sortis plusieurs fois des bassins épais comme les amphores, étroits à la base et fort évasés au sommet que couronne un rebord large de quatre à cinq centimètres. Dans ce rebord une gorge ou goulette pour faciliter l'écoulement du liquide et, des deux côtés de cette gorge, le nom du potier inscrit dans un cartouche allongé. Celui que j'ai rapporté du Châtelet porte pour nom de potier SAMOIALVS.

Grignon, ayant trouvé dans quelques-uns de ces vases des aspérités inhérentes à la pâte, s'est imaginé qu'ils avaient servi pour le foulage des étoffes. On pourrait y voir également la jarre de lait telle que nous la rencontrons dans les métairies. D'autres archéologues les ont pris pour des vases servant aux libations. Ce qui ferait préférer cette dernière attribution, c'est le soin qu'avaient les potiers d'y laisser leur nom.

Tous ces échantillons de la céramique ancienne ont

été trouvés dans les ruines des maisons, mais souvent aussi dans les puits que l'on a vidés. L'esclave maladroit qui venait de briser un vase se hâtait de faire disparaître les preuves de son méfait, et la crainte des lanières ou de l'amende se trouve être ainsi notre pourvoyeuse.

La couleur varie dans la poterie romaine : les beaux vases sigillés sont généralement d'un rouge vif ; ceux qui servaient à de vulgaires offices sont d'un rouge pâle ou d'un jaune d'ocre ; les vases à parfums sont plutôt noirs ou d'un brun foncé tirant sur le bronze.

Grignon cite parmi ses découvertes deux creusets fort petits, dont un gardait encore le résidu laissé par le bronze en fusion. Cela n'a rien d'étonnant, puisque l'on a trouvé des ateliers de fondeurs, avec quantité de scories et de rognures de bronze.

Une bonne fortune pour l'archéologue qui peut exhumer un vase, c'est de lire au fond le nom du potier. Dans ses deux *Bulletins*, Grignon en cite une quantité ; mais il y a des fautes de lecture évidentes, des confusions, des impossibilités. Aussi nous garderons - nous de reproduire cette longue nomenclature. — Sur une lampe en terre cuite, trouvée depuis cinq ou six ans, nous lisons le mot SAIO, et cette signature n'a pas été connue de Grignon, non plus que celle de SAMOIALVS dont nous avons parlé plus haut. — Dans son *Epigraphie de la Meuse*, M. Maxe-Werly fait une petite excursion sur les frontières et reproduit quelques noms du Châtelet. Il cite avec doute un DACCIV.F. ; or, je l'ai trouvé sur une petite coupe en terre rouge à Esnoms : ce qui prouve que les produits de la céramique se transportaient à d'assez grandes distances.

VERRE.

Si la fragilité de la matière expose les objets en verre à se briser au moindre choc, d'autre part l'humidité de la terre est sans action sur eux, et nous verrons dans les fouilles du cimetière qu'avec plus de précaution on aurait fait une splendide collection de ces produits si rares jusqu'à nos dernières découvertes.

Grignon cite, en cette matière, des grains de colliers de diverses couleurs ; des fusaiöles pour lester les fuseaux à filer ; des armilles ou bracelets que les femmes portaient au bras ; de petites fioles qu'il appelle improprement lacrymatoires, au col grêle et mince, à la base aplatie ; des flacons carrés, d'autres à côtes et composés d'un verre vert - d'eau transparent, dans lequel on remarque des lignes jaunes, ondoyantes et contournées en volutes irrégulières ; d'autres enfin, semés de paillettes jaunes et rouges. « Ces verres peints, dit Grignon, combinés et pétris, exigent des connaissances profondes de l'art de la verrerie et de la sagacité dans le manuel des opérations (1). »

(1) 2^e *Bulletin*, 230.

LES ALENTOURS DU CHATELET.

CHAPITRE XVII.

LA HAUTE-BORNE.

Quand le voyageur descend la pente orientale du Châtelet, s'il suit du regard la voie romaine qui conduisait à Nasium (Naix-aux-Forges), il aperçoit bientôt, sur la droite, une grande pierre qui s'élève solitaire au milieu de la campagne : c'est le menhir appelé la Haute-Borne ; il est à 1,300 mètres de l'oppidum et le domine de 13 mètres environ. Ce monolithe, unique dans notre contrée et l'un des plus beaux que l'on puisse rencontrer, mesure 6 mètres 56 centimètres de haut ; sa largeur au ras du sol est de 2 mètres 24 centimètres, mais elle est bien moindre au sommet ; son épaisseur varie de 60 à 45 centimètres.

Quelle fut la destination de cet étrange monument qui maintenant encore jette l'âme dans une sorte de stupeur, comme tout ce qu'il y a de mystérieux dans la nature ? C'est ce que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se demandait au siècle dernier ; c'est ce que Legendre, ingénieur de la Généralité de Châlons, croyait découvrir en 1750 quand il fouillait au pied du

menhir ; c'est enfin ce que recherchait Grignon quand il creusait au même endroit en 1773. Si les travaux des savants ne furent pas couronnés de succès, ils aboutirent à des résultats qu'ils n'avaient ni prévus ni désirés : le 25 novembre 1782, un vent violent déracina la Haute-Borne dont les travaux deux fois opérés à sa base avaient gravement compromis la solidité. Pendant plus de soixante ans, elle fut couchée sur les champs voisins, et des paysans allaient la briser pour empierrier la route voisine, quand M. Phulpin eut l'heureuse idée de leur faire remarquer combien ils s'exposaient en détruisant un monument de leurs aïeux : l'Etat ne pourrait-il pas un jour leur demander compte de cet acte de vandalisme?... Nous devons à cet habile stratagème que le menhir ait été respecté, et, le 5 juin 1845, il reprenait sa place, grâce à l'initiative du spirituel Romieu, préfet de la Haute-Marne, et aux secours pécuniaires votés par le Conseil général.

Une lettre que j'ai tout lieu de croire écrite par Grignon lui-même traduit ainsi l'opinion populaire au sujet de la Haute-Borne :

« Les anciens ne voulaient pas que l'on remuât les cendres des morts ; à leur imitation, les gens du pays sont toujours saisis d'une crainte religieuse toutes les fois que l'on veut fouiller cette pierre. Ils poussent même la crainte jusqu'à la superstition ; car ils prétendent qu'elle n'a jamais été remuée, qu'il ne leur soit arrivé quelque malheur, et ils ont osé attribuer les mauvaises récoltes de 1751 à la visite que M. Legendre en a faite... »

De nos jours, plus encore qu'au siècle dernier, l'imagination s'est donné carrière au sujet de la Haute-Borne : les uns y voyaient une colonne milliaire, les autres une limite de provinces ; quand l'aqueduc fut

découvert en 1845-1849, on crut que le monolithe indiquait la prise d'eau ; enfin, grâce à l'inscription que chacun interprétait à sa façon, il devenait une sorte d'autel à *Jupiter stator*, etc. — Ce qui manquait à toutes ces interprétations, c'était le naturel, et ce qui manquait à leurs auteurs, c'étaient les connaissances archéologiques, fort rares à cette époque, et souvent insuffisantes chez ceux qui les possédaient.

On oubliait de chercher la date du monument, et c'est par là qu'il aurait fallu commencer. La Haute-Borne est un de ces monuments dits *mégalithiques* (grandes pierres), élevés par les peuplades qui habitaient la Gaule ; il y a donc toute la distance de la barbarie à la civilisation entre les menhirs, les dolmens, etc. et les colonnes ou les autels dressés par les Romains. Cette seule réflexion réduit à néant les interprétations fantaisistes de l'inscription gravée sur le menhir. Celui-ci étant de plusieurs siècles antérieur à la conquête romaine, comme tous les monuments analogues qui sont semés dans la Bretagne ; d'autre part, l'inscription VIROMARVS étant romaine et du 1^{er} siècle, si l'on en juge par les caractères, il est évident qu'il n'y a pas entre la Haute-Borne et l'inscription la connexion ou la parenté que l'on voulait établir lorsque l'on prétendait que Viromarus avait élevé cette *grande pierre*, soit pour honorer Jupiter, soit pour indiquer la tête de l'aqueduc.

Sans doute il plane encore bien des incertitudes sur la destination des menhirs, des dolmens, des cromlecks, etc. ; mais on tend généralement à délaisser la vieille tradition qui ne voyait là que des autels ou des lieux de sacrifices ; l'archéologue les considère généralement comme des tombeaux, des monuments élevés à la mémoire des grands hommes et des chefs ou des

guerriers illustres. Quand la Haute-Borne tomba au siècle dernier, il aurait fallu chercher s'il n'y avait pas des ossements, des armes de pierre ou de bronze capables d'éclairer sur la date probable du menhir. Que la Haute-Borne ait limité des provinces, à la rigueur on peut l'admettre ; mais les monuments de ce genre n'étaient pas rares ; il en existait un entre autres à Bovée près de Naix, et il portait le même nom, mais il n'avait que deux mètres d'élévation et un mètre en terre (1).

Quoi qu'il en soit de sa destination, sur le monolithe qui s'élevait en face du Châtelet, comme un muet témoin du passé, un chef gaulois, Viromarus, a gravé son nom au 1^{er} siècle de notre ère, et il y a joint, selon le vieil usage qui s'est perpétué jusqu'au xv^e siècle, le nom de son père I. STATILIVS. Ce nom existait en effet : on peut le lire sur un camée de la Bibliothèque nationale (2).

Telle est la plus simple, la plus naturelle explication d'une légende qui serait une véritable énigme, si l'on ne tenait compte des usages et des habitudes de ces temps reculés, et si l'on faisait de chaque lettre l'initiale de mots dont rien ne peut garantir l'exactitude.

CHAPITRE XVIII.

L'AQUEDUC.

En février 1818, M. Ant. Phulpin, curé de Fontaines, était assis avec ses élèves sur la Haute-Borne, quand il

(1) H. de Widranges, *Les voies romaines partant de Naix*.

(2) Chabouillet, *Catalogue général des camées...* p. 445.

aperçut non loin de lui, dans la direction du nord-ouest, un filet d'eau qui coulait l'espace de quelques mètres et disparaissait dans une sorte d'entonnoir. Quinze jours plus tard, accompagné d'un seul élève, « celui qu'il croyait le plus discret », il revint creuser dans l'endroit qu'il avait remarqué, et, à 83 centimètres de la superficie, il trouva une ouverture semblable à celle des citernes, construite en moellons bruts et grossièrement assemblés. Le lendemain, muni d'une échelle, il descendit dans ce souterrain jusqu'à 3 mètres 35 de profondeur et parvint à une rotonde de 3 mètres 65 de diamètre. Il la sonda de tous côtés et vit, non sans étonnement, que l'eau n'y séjournait pas, bien qu'on fût au temps du dégel... (1).

Ce souterrain, que Phulpin appelle un *hypogée celtique*, était le cinquième puits de l'aqueduc, celui qu'on voit recouvert d'une dalle, à deux mètres environ à droite du chemin de Brauvilliers par la Grange, et presque en face d'un vieux poirier sauvage planté sur la gauche de cette voie.

Le 2 juin 1845, comme on se préparait à relever la Haute-Borne, M. Pothier, juge de paix à Chevillon, guidé par les renseignements de M. Phulpin, pénétrait dans l'ouverture avec ses ouvriers et ne tardait pas à reconnaître un aqueduc. Jusqu'au 24 juin, on poursuivit les fouilles, on trouva un autre puits que celui par lequel on était descendu, et l'on épuisa l'eau qui chaque jour élevait son niveau dans les excavations et amenait parfois du sable et de la vase au point d'entraver complètement les ouvriers. L'argent, le nerf des fouilles archéologiques aussi bien que de la guerre, faisait défaut : on fut obligé de remettre à l'année suivante les explorations commencées.

(1) *Notes archéologiques, p. 93 et suiv.*

Le 4 novembre 1846, on lève les dalles qui couvraient l'orifice des deux puits découverts l'année précédente, et l'on poursuit les fouilles dans la direction de l'est. Trois nouveaux puits sont reconnus et l'on remarque qu'ils se trouvent à 8 mètres 22 centimètres de distance l'un de l'autre. Une dalle préserve ceux que l'on a fouillés ; un fort piquet de chêne fera retrouver les autres.

Arrêtés le 1^{er} décembre 1846, les travaux furent repris en 1848 et en 1849. On était fixé sur les intervalles qui séparaient les puits, sur la direction du canal souterrain ; il ne restait plus qu'à rechercher à l'ouest, en redescendant vers le Châtelet, la prolongation de ce que l'on avait découvert à l'est. On poussa les explorations jusqu'au point qui se trouve de niveau avec la montagne, et l'on trouva, à 50 centimètres de profondeur, une pierre carrée de 80 centimètres de longueur sur 75 de largeur, qui ne parut pas avoir été jamais déplacée. On arrivait donc à l'extrémité du canal, après avoir signalé deux ou trois puisards au-dessous du chemin de la Grange.

Le 12 mars 1849, on rétablit les terres dans l'état primitif, c'est-à-dire que l'on enfouit ce que l'on avait eu tant de peine et tant d'intérêt à remettre au jour. Quel avait été le résultat scientifique de cette exploration ? — Un aqueduc avait été reconnu, avec quelques embranchements, soit du côté de la Haute-Borne, soit du côté de la Grange ; des puisards régulièrement espacés avaient été signalés, quelques-uns fouillés jusqu'à la cuvette où devaient passer les eaux ; celles-ci s'étaient présentées en plusieurs endroits et il avait fallu les épuiser pour continuer les travaux ; çà et là des pierres sciées qui semblaient provenir de la maçonnerie des puits ; quelques dalles formant voûte sur le

chenal, comme pour prévenir les inconvénients qui résulteraient de l'éboulement des terres ou des roches ; et de tout cela restaient seuls, à une profondeur assez grande, quelques piquets de chêne dont le temps aurait eu raison tôt ou tard, et quelques dalles grossières fermant les puits explorés. C'en était donc fait de l'aqueduc, si l'un des rares témoins de ces travaux, l'auxiliaire de M. Phulpin, l'ami de M. Pothier, n'avait eu la généreuse pensée de remettre sous nos yeux ce que lui-même avait vu.

En 1877, M. Gelin fit sonder le terrain dans l'endroit où le canal affleure le sol, et bientôt il mit à découvert la pierre rectangulaire que l'on voit aujourd'hui à l'extrémité ouest du champ donné par M. le marquis de Pimodan à la Société des Lettres de St-Dizier ; partant de ce point qu'il savait être la fin de l'aqueduc et se dirigeant vers le vieux poirier qu'il savait n'être qu'à cinq mètres environ du puits, alors invisible, par lequel Phulpin et Pothier avaient débuté dans leurs fouilles, il eut bientôt retrouvé et creusé le canal à ciel ouvert, l'espace de vingt mètres environ. Les difficultés augmentèrent quand les ouvriers, travaillant sous terre, se virent exposés à des éboulements. Puis, lorsque l'on fut parvenu sous la roche, les puits facilitèrent l'extraction des terres qui remplissaient le canal presque jusqu'à la voûte naturelle.

Ces premiers travaux, M. Gelin les avait entrepris à ses frais ; il avait même acheté le champ où commençait la cuvette ; puis, avec l'aide de quelques amis et avec le concours du Conseil général, il parvint à dégager le souterrain sur un espace de 132 mètres environ ; il aurait poussé plus loin ses investigations, s'il n'avait craint d'exposer la vie de ses ouvriers et si des éboulements assez considérables n'étaient venus, après

chaque hiver, encombrer ce conduit. On lui conseilla d'assurer par une maçonnerie solide ce que la roche ne protégeait pas : la mort seule l'empêcha d'achever son œuvre. Etudions maintenant ce canal que, grâce à lui, tout visiteur peut parcourir sur une assez vaste étendue.

A l'endroit où il se termine par une pierre creusée en auge, il a trente centimètres de largeur et paraît si peu soigné que l'on se demande s'il n'est pas formé par la nature uniquement ; mais, en remontant à l'est, on se trouve entre deux parois irrégulières de roches taillées de main d'homme, en certains endroits du moins ; elles s'écartent ensuite à mesure qu'on pénètre sous les terres, tellement que le canal, si resserré à son issue, atteint un mètre environ. Le travail à cet endroit paraît plus achevé ; les eaux passaient au milieu du conduit, dans une rigole de 20 centimètres sur 15, et l'on pouvait longer l'aqueduc en posant les pieds sur deux petits trottoirs.

Lorsque l'on a visité ce canal sans parti pris, on ne peut se défendre d'une impression désagréable : évidemment, on attendait mieux. Sans doute l'œuvre est intéressante en elle-même et digne d'être conservée, mais il lui manque la régularité, l'étendue, le fini, en un mot ce cachet de grandeur que l'on rencontre dans les travaux exécutés par les Romains pour un grand centre de population. Cette voûte naturelle qui pèse sur le visiteur, ces déviations du conduit qui ne permettent pas d'en voir l'entrée lorsqu'on est arrivé sous la roche, ces parois dont le travail n'est qu'ébauché, tout cela cause une sorte de désenchantement. Puis le canal, au lieu de s'élargir en aval, se rétrécit et expire dans une cuvette de médiocres dimensions. Qu'il soit jamais allé donner la vie et la fraîcheur au Châtelet, je

ne pense pas qu'on le puisse soutenir de bonne foi, après l'avoir parcouru, après l'avoir mis par la pensée en regard de sa destination présumée. Pour conduire les eaux dans l'oppidum, il fallait des arches analogues à celles de Rome, de Nîmes, de Lyon, de Jouy-aux-Arches, etc. Ces œuvres, on le sait, portent le cachet ineffaçable du peuple qui soumit le monde ; elles commandent le respect, à tel point qu'on peut les mutiler pour priver d'eau des villes ennemies, ainsi qu'on l'a fait au Pont du Gard, mais les détruire, en effacer le souvenir, jamais. Que si l'on nous présente, comme base de cet aqueduc supérieur, les quelques pierres qui affleurent le sol et contrarient parfois la charrue du laboureur, nous ne pouvons admettre qu'à l'œuvre magistrale qu'on a rêvée les Romains aient pu donner de si chétifs fondements.

Quelle pouvait donc être la destination de cet aqueduc ? La même que celle de l'aqueduc de Mesnil-sur-Saulx (1) : amener les eaux d'une ou de plusieurs sources dans un point du territoire qui n'en avait pas. Tout le monde sait quelle fut la passion des Romains pour les eaux : nulle source, pour peu qu'elle fût limpide, abondante ou sanitaire, ne leur échappait, et, pour nous borner à notre région, Sermaize, Essey-les-Eaux, Montrot, Bourbonne, Martigny-les-Bains témoignent par leurs monuments antiques des fréquentes visites que leur firent les conquérants.

Or, qu'ils aient construit une villa sur la pente légère qui se voit entre l'aqueduc et la vallée, dans la direction de Gourzon, il n'en a pas fallu davantage pour que le maître mit à l'œuvre sa troupe d'esclaves et lui fît rechercher, à ciel ouvert d'abord, puis sous la roche,

(1) De Widranges, *Recherches sur les voies romaines partant de Naix*, p. 264 et suivantes. (Mém. de la Société des Lettres de Bar, t. III.)

les eaux que devait recéler la colline, plus boisée peut-être alors que maintenant. Puis, les eaux une fois découvertes et emprisonnées dans le canal principal, il les aura dirigées par des conduits secondaires, et dispersées dans les différentes parties de cette villa.

Mais cette villa n'est-elle pas une simple supposition? — M. Gelin, peut-être sur quelques indices fournis par les champs eux-mêmes, peut-être d'après les dires des propriétaires, eut l'idée de creuser dans cette direction, et il y trouva des substructions que le temps ne lui permit pas de découvrir entièrement, mais qui attestaient suffisamment l'existence de maisons gallo-romaines : les pierres sciées se montraient abondantes, et, malgré le peu d'extension de la fouille, une flèche en acier à trois ailerons et une figurine grossière en bronze repoussé faisaient espérer une heureuse moisson.

A cette habitation il fallait de l'eau, et cette eau lui venait précisément de l'aqueduc par des tuyaux en bois, joints les uns aux autres au moyen de frettes en fer dont nous possédons quelques fragments : ils ont dix centimètres de diamètre.

Le canal appauvri par ces prises d'eau, dont la dernière est visible près de la cuvette terminale, n'avait plus besoin d'être aussi large qu'en amont, et ce qui ne passait point par les tuyaux de distribution se rendait dans le dernier récipient où l'on pouvait puiser comme à la source.

Sous un des puits creusés dans la roche se voit encore une autre cuvette en pierre de Savonnières comme celle qui termine le canal : sa position et les objets que l'on en a extraits montrent que cette ouverture servait à puiser l'eau, comme le puits de Mesnil-

sur-Saulx sert encore aux habitants dans les grandes sécheresses (1).

C'est au fond du canal et près de cette cuvette que l'on a trouvé la grande *buire* en terre que possède le Musée de Saint-Dizier. Non loin d'elle s'est rencontrée la partie supérieure d'une olla en terre cuite. Cette bordure, en bronze étamé, destinée à donner plus de résistance au vase sur lequel elle s'adaptait, s'amincit comme une feuille de papier dans la partie qui touchait la panse de l'olla. A l'intérieur, elle est étamée jusqu'au bout pour éviter l'oxydation du métal, mais au dehors, le même inconvénient n'existant pas, elle ne porte que deux centimètres et demi d'étamage. Le diamètre de cette bordure est de seize centimètres à l'intérieur ; le rebord a près d'un centimètre d'épaisseur, et le tout a de hauteur *maxima* six centimètres. Comme cette armature ne porte pas d'anse, on peut supposer que l'on se servait du vase pour puiser l'eau à la main.

A peu de distance, on a recueilli un objet de bronze assez curieux, qui devait, comme le précédent, s'adapter à un vase en terre cuite : c'est l'anse et le dessus d'une aiguière, *hydria*, qu'on n'a point retrouvée, ou qui était tellement dénaturée par le long séjour dans le canal, que les ouvriers en ont remué les fragments sans les remarquer. Ce bronze massif (555 grammes) a quinze centimètres de hauteur, quatorze et demi de largeur à la place du goulot ; celui-ci a six centimètres de diamètre à l'extérieur et quatre et demi à l'intérieur. Au-dessus de l'anse et près du goulot se trouvent deux oreilles percées chacune d'un trou dans lequel passait la goupille qui retenait le couvercle : ce dernier n'a pas été retrouvé. Sous le goulot se voit un frag-

(1) De Widranges, *loco citato*.

ment du laiton qui faisait le tour de l'hydria et la maintenait unie à cette armature de bronze.

A quelle époque faut-il attribuer cet aqueduc ? Le travail est si élémentaire, qu'il n'offrirait par lui-même aucune donnée à cet égard ; mais la numismatique vient à notre secours. Dans la partie souterraine s'est rencontré un grand bronze d'Adrien (117-138) : il est donc certain que le canal n'a pas été creusé avant le second siècle ; mais il a pu l'être bien après le règne de cet empereur. En tout cas, cette monnaie prouve que l'inscription gravée sur la Haute-Borne ne peut en aucune façon avoir trait à la perforation de l'aqueduc, l'une étant du 1^{er} siècle et la seconde du II^e pour le moins.

Résumons ce que nous avons trop longuement exposé : 1^o l'aqueduc ne saurait être regardé comme une œuvre publique ; 2^o il n'a jamais conduit au Châtelet les eaux, trop peu considérables, qu'il avait captées ; 3^o il est postérieur au règne d'Adrien. Néanmoins il est intéressant et mérite d'être conservé, parce qu'il nous donne une idée de ce que les Romains faisaient, même pour une simple villa.

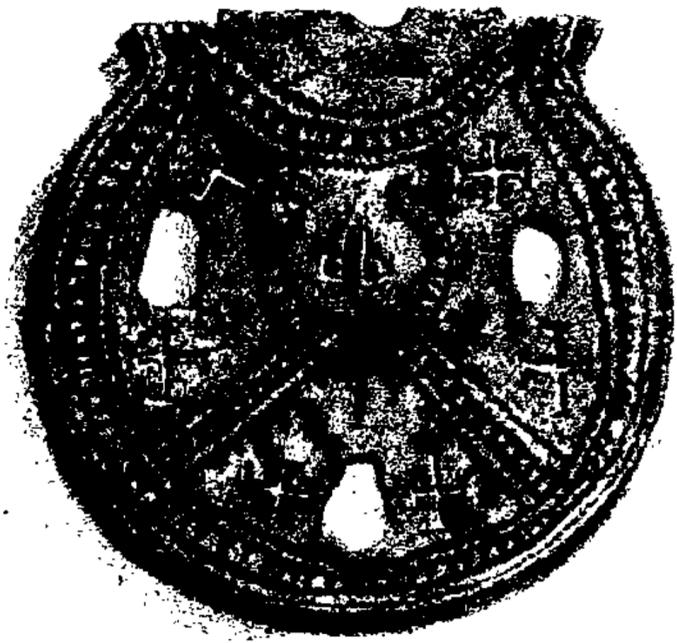
CHAPITRE XIX.

SUBSTRUCTIONS VOISINES DU CHATELET.

Nous avons signalé des vestiges d'habitations gallo-romaines sur le territoire de Fontaines, entre la voie de Nasium et la vallée de la Marne ; il s'en est rencontré d'assez importants au lieu dit « les Mase-

Menhir
dit la Haute borne
(P. 77 et suiv.)





Plaque de Ceinturon (P. 102)



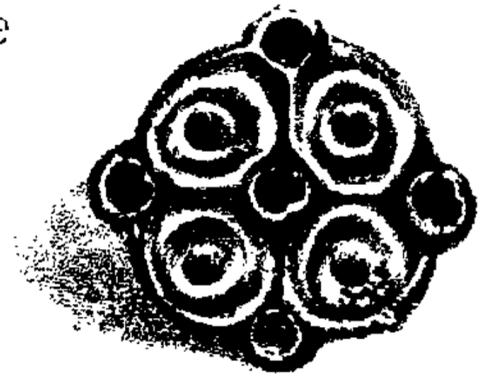
Boucle de Ceinturon
avec renflement



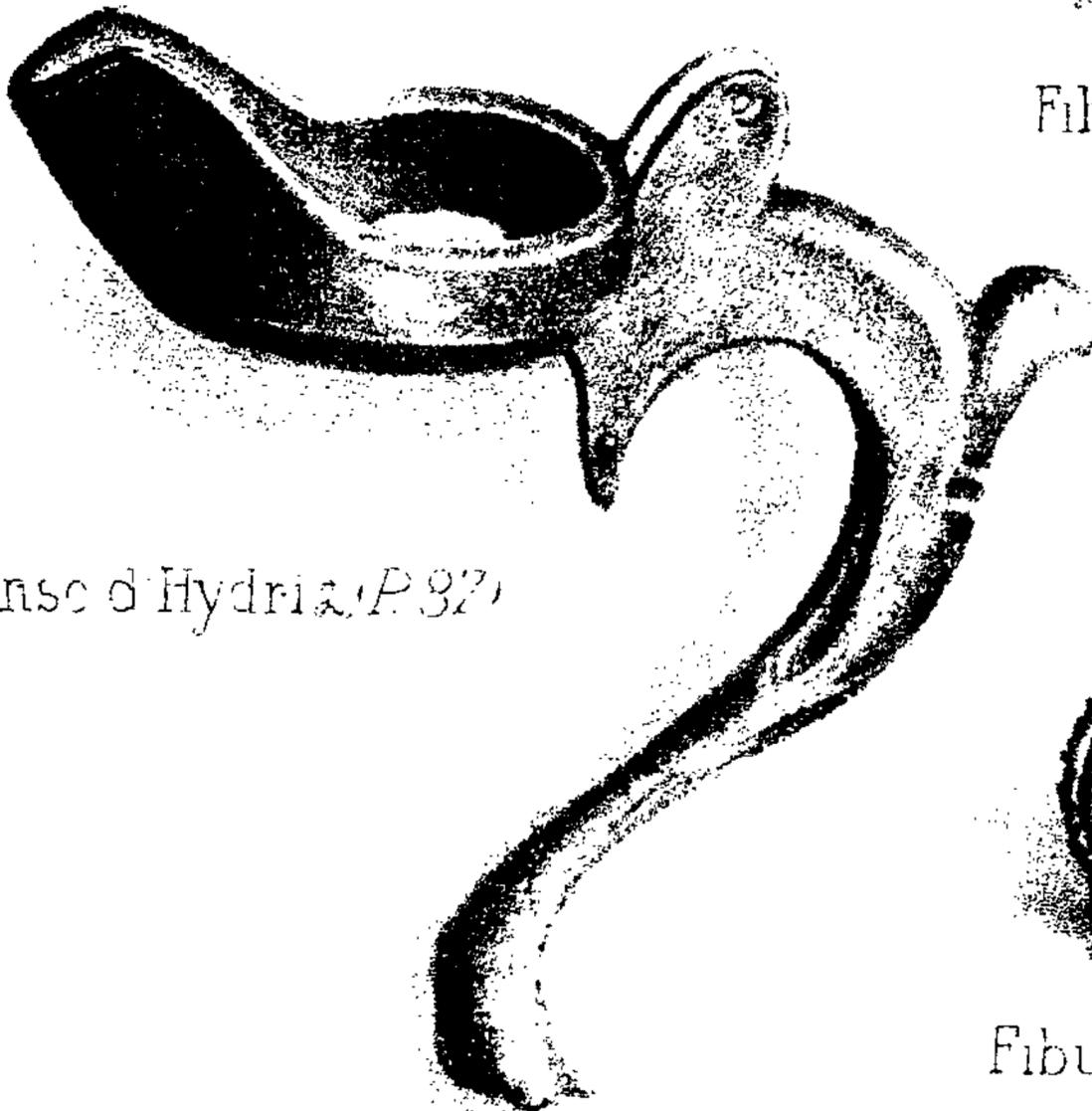
Flèche en Silex (P. 99)



Ornement de ceinture



Fibule cruciforme



Anse d'Hydria (P. 87)



Fibule (P. 99 et 100)

rots », à mille mètres environ de la Grange, dans les bois qui séparent les territoires de Fontaines et de Brauvilliers. Les fouilles entreprises en cet endroit n'ont pas été suffisamment étendues, mais on y trouvait de vieux murs, quantité de débris de vases, dont quelques-uns en belle poterie sigillée. De ce lieu sont sortis : un fragment d'urcéole en verre à deux anses, une sonnette carrée en bronze avec battant en fer et une monnaie d'Antonin.

Au milieu du village de Gourzon, au mois de décembre 1885, des ouvriers abaissaient la chaussée de la rue qui conduit à l'église, quand ils aperçurent un caveau bien muré, de deux mètres de longueur sur un mètre de largeur. Au fond, ils trouvèrent des fragments de vases de diverses espèces, une épingle à cheveux en os, une fibule ronde comme une pièce de monnaie, évidée pour recevoir l'émail, et trois pièces, l'une d'Antonin, l'autre de Faustine II, sa fille, et la troisième de Faustine I^{re}, sa femme. Cette monnaie, fort rare et admirable de conservation, porte au revers Faustine montée sur un char trainé par deux éléphants. Si minime que soit cette découverte, elle prouve que le village de Gourzon était habité en même temps que le Châtelet.

Sur la colline qui domine le village au midi et qui fait face au Châtelet, au lieu dit « La Perrière », on a trouvé dans un vieux chemin que l'on croit romain et qui devait conduire à Segessera (Bar-sur-Aube), et dans les champs et les friches qui l'avoisinent, beaucoup de petits vases en terre grossière, rouge ou bleuâtre, qui pouvaient renfermer soit des parfums, soit des médicaments ; ils étaient généralement asso-

ciés à des os, ce qui faisait croire à un cimetière; mais les fouilles n'ont pas été suffisantes pour éclaircir ce point. Il y a entre les vases sortis de la Perrière et ceux que l'on a trouvés en Prinvault (1), dans la maison Erard, une grande ressemblance; or, dans ce dernier endroit, je ne pense pas que l'on ait trouvé de sépultures humaines. Ce petit coin de terre a fourni quantité de pièces romaines depuis la Coloniale de Nîmes, qui représente les têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, jusqu'à la petite monnaie *Urbs Roma* que Constantin fit frapper avant de fixer à Constantinople le siège de l'empire. Les pièces d'argent étaient, relativement à celles de bronze, assez nombreuses et bien conservées, tandis que celles de bronze étaient corrodées par les eaux qui passaient en cet endroit. Comme raretés parmi les bronzes, nous pouvons citer une pièce de Maximin I^{er}, une de Julie Domne et une de Caracalla enfant.

CHAPITRE XX.

CIMETIÈRE DU CHATELET.

Comme M. Gélin l'a fait judicieusement observer dans la relation qu'il a communiquée à la Société des Lettres sur le résultat de ses fouilles, on n'avait encore que des données vagues sur l'emplacement du cimetière du Châtelet jusqu'en 1883, où des circonstances fortuites en firent connaître l'emplacement. Phulpin, qui ne voyait dans notre oppidum qu'une station tem-

(1) Écart de Saint-Dizier.

poraire, *castra stativa*, part de cette hypothèse pour expliquer le nombre assez restreint des inhumations que les hasards de la culture ont pu révéler.

« Un seul lieu de sépulture semble avoir suffi, dit-il, aux habitants du Châtelet : il est situé sur la pente de la montagne ; il devait s'étendre du nord-est à l'est. Un grand nombre de tombeaux et de cippes funéraires, trouvés à diverses époques, et qui ne nous ont point été conservés, constatent évidemment l'existence de ce cimetière. C'est dans cette direction et au bas de la montagne qu'un cultivateur a rencontré, il y a quelques années, en labourant son champ, une urne cinéraire que je possède encore. Cette urne est en pierre, de forme carrée, assez grossièrement taillée, et fermée par un couvercle également en pierre ; elle a 49 c. de hauteur sur une épaisseur de 31 à 36 c. Cette urne en contenait une autre en verre blanc, de forme circulaire à côtes, avec rebord arrondi ; dans cette seconde urne, il s'est trouvé des cendres et deux os croisés (1). » L'urne dont parle Phulpin a disparu ; il convenait cependant de rappeler cette découverte, la seule, je crois, qui fasse connaître une sépulture par incinération dans le cimetière oriental du Châtelet.

Dans une grotte construite sur un tronçon de voie romaine qui descendait à Gourzon, M. Paillette de l'Isle, alors propriétaire du Châtelet, avait placé : 1° un sarcophage provenant du même cimetière, plus étroit aux pieds qu'à la tête et formé de deux pièces, l'une pour la partie supérieure du corps, l'autre pour les jambes ; cette dernière, seule épargnée par de maladroits visiteurs, avait été transportée au presbytère de Fontaines, il y a deux ans ; — 2° une stèle en pierre du pays avec une inscription malheureusement mutilée :

(1) *Notes archéologiques*, p. 29.

elle avait 49 c. de longueur sur 15 d'épaisseur. Voici ce qui restait de l'inscription que Phulpin dit avoir exactement copiée :

ANIMAIM
LVCHILAE
...ARVSS..

« Les lettres de la première ligne avaient 35 mill. de hauteur ; celles de la seconde 37, et celles de la troisième 50. Les caractères étaient évidemment de la plus belle époque romaine (1). »

« Sur les bords de la voie romaine (du Châtelet à Naix), on a découvert plusieurs tombeaux qui n'ont pas été conservés : dans l'un d'eux, se trouvait un squelette, à côté duquel il y avait un peigne ; dans un autre, qui paraît avoir servi à ensevelir la même famille, on a remarqué les trois squelettes d'un homme, d'une femme et d'un enfant au milieu. On ne sait pas s'il y avait des inscriptions sur ces tombeaux (2). »

Voilà tout ce que l'on savait sur le lieu des inhumations gallo-romaines : jusqu'où s'étendaient-elles ? appartenaient-elles à des peuplades et à des époques différentes ? On n'avait pu répondre à ces questions, parce que les cultivateurs s'empressaient de faire disparaître ces sarcophages et ces stèles qui ne pouvaient qu'arrêter leurs travaux. Seule, la tradition s'était maintenue que le cimetière longeait la voie de Nasium. Des fouilles accidentelles faites dans ces derniers temps autorisent à penser que, sur les bords de la Nabline, au sud de la montagne, se trouvent d'autres sépultures, probablement plus anciennes que celles dont nous allons parler.

(1) *Notes archéologiques*, 28.

(2) *Ibid.* p. 30.

Pendant le mois d'avril 1883, des ouvriers travaillaient aux terrassements de la route nouvelle de Fontaines à Nancy. Pour les remblais, ils durent prendre des matériaux dans le vieux chemin de Saint-Dizier à Joinville, qui traverse le Châtelet, puis longe la crête de la colline. Après avoir péniblement ouvert un sol argileux très résistant, ils trouvèrent des ossements, des fragments nombreux de poterie rouge et noire et des fioles en verre de forme et d'ornementation différentes. La plupart des terrassiers, pressés par l'entrepreneur, ne firent aucune attention à ces débris ; mais quelques-uns recueillirent, comme curiosité, le peu que leur pioche avait épargné. La valeur des objets leur était inconnue ; seul, un bloc d'une quarantaine de petits bronzes excita leur convoitise.

De ces premières fouilles, amenées par des circonstances fortuites, sont sortis : une demi-douzaine de vases en terre rouge de formes variées, une tasse en poterie dite *samiennne*, une olla en grès, pincée au flanc avant la cuisson, ce qui la fait paraître carrée en cet endroit ; une coupelle en verre de couleur verdâtre ; des monnaies communes allant de Licinius à Constantin II ; une *lagène* ou bouteille en verre, la seule qui soit sortie intacte de cette région. Elle était couchée horizontalement dans une fosse au milieu du chemin. Le bouchon, consumé par le temps, avait laissé pénétrer de l'argile au fond, et le liquide déplacé avait formé sur le verre un sédiment rougeâtre : soumis à l'analyse chimique, il a été reconnu pour du bitartrate de potasse laissé par l'évaporation du vin dans l'intérieur de la bouteille (1). Ainsi devait-il en être des nombreuses lagènes dont nous avons vu les débris.

(1) Voici le compte-rendu fait par M. Barollet :

« Le résidu, ayant été dissous dans l'eau bouillante et filtré, a présenté les caractères suivants :

Outre ces objets, nous avons recueilli quatre plaques métalliques très minces que nous avons rétablies dans leur état primitif; elles sont en argent doré, c'est-à-dire en vermeil, et, comme elles portent leur date avec elles, il n'y a pas lieu d'en douter, les Romains connaissaient cette industrie, aussi bien que celle dont nous faisons honneur à Ruoltz. Trois de ces plaques sont rondes (4 centimètres et demi de diamètre); l'une, fort bombée, représente une tête de lion vue de face; les deux autres, absolument pareilles, reproduisent le buste lauré de l'empereur Dioclétien à gauche, portant une haste sur l'épaule droite et revêtu de la cuirasse et du paludament. Autour de cette tête, la légende IMP. C. C. VAL. DIOCLETIANVS. AVG. — La quatrième plaque est carrée (cinq centimètres sur quatre); elle représente Mars debout, le casque en tête, la lance à la main droite; à ses pieds, une cuirasse.

Sans nul doute, ces quatre objets, qui n'avaient aucune apparence, tellement ils avaient été déformés, étaient l'ornement du casque ou du ceinturon d'un chef militaire, et la figure de l'empereur régnant, d'accord avec les monnaies dont nous avons parlé, fixe la date de la partie ouest du cimetière; il est gallo-romain et du IV^e siècle.

Les sépultures du vieux chemin et celles du champ voisin à la même hauteur sont tournées vers le cou-

1^o L'azotate d'argent a donné un précipité blanc soluble dans l'ammoniaque.

2^o Avec le même réactif, la solution a noirci par l'ébullition et donné au fond du tube un miroir d'argent (caractères distinctifs des tartrates).

3^o Avec l'acide perchlorique, on a un précipité blanc et, avec le perchlorure de platine, un précipité jaune (caractères distinctifs des sels de potasse).

Donc le résidu n'était autre que du bitartrate de potasse produit par l'évaporation du vin laissé dans la bouteille. »

chant, tandis que celles qui se sont rencontrées dans la partie E. sont toutes orientées, le mort ayant constamment les pieds au levant et la tête au couchant.

Le mobilier funéraire offre également quelques particularités que nous ne reverrons plus dans l'autre région ; on trouve encore, bien que rarement, des bracelets ; les grains des colliers sont plus fins ; chaque mort a, pour son dernier voyage, des assiettes rouges ou noires, quelquefois avec des os de poulet, une lagène remplie de vin et, pour le boire, une coupelle ou un grand verre allongé comme les flûtes à champagne ; le tout sans pied. Cette dernière singularité, nous la remarquerons dans tous les verres exhumés du cimetière.

Telles furent les fouilles pratiquées au printemps ; elles auraient été les plus riches, puisque les sépultures n'avaient pas été violées ; mais le tassement des terres, le passage fréquent des chariots, puis les ordres qui pressaient les ouvriers, ont diminué de beaucoup les richesses archéologiques que ce terrain pouvait fournir. Dès que les moissons furent commencées, au mois d'août, l'on ouvrit les tranchées dans le champ voisin du vieux chemin, et, malgré la difficulté qu'offrait la terre argileuse semée de gros coquillages fossiles, le premier jour, on avait déjà découvert deux sépultures. Malheureusement, celles-là, comme tant d'autres, avaient été violées peu de temps après l'inhumation, et l'on ne faisait que glaner après les spoliateurs. On trouva, près du vieux chemin, deux chambres funéraires. L'une ne gardait pas même ses murs ; l'on voyait au fond les pierres sciées dont elle était pavée. L'autre mesurait 2 mètres 10 de longueur sur 2 de largeur ; les murs étaient bien conservés, mais le mobilier funéraire avait disparu ; au fond, avec des

squelettes, on a relevé des briques striées qui avaient servi au pavage du caveau ; circonstance à noter, parce que le Châtelet a fourni beaucoup moins de briques romaines que de pierres sciées.

C'est également dans cette partie du cimetière que fut trouvé le sarcophage actuellement enfoui dans la cour du presbytère de Fontaines : il a 2 mètres 10 de longueur ; sa largeur, au pied comme à la tête, est de 60 centimètres ; son épaisseur de 10. Comme tous les autres cercueils en pierre, il avait tenté les pillards : aussi, le couvercle était-il en morceaux et rien n'avait échappé de ce qui pouvait assouvir la cupidité. Au fond avait été pratiquée une ouverture ovale, dans laquelle s'adaptait une pierre de même forme ; le couvercle, bombé légèrement à l'extérieur, était percé d'un trou rond, mais obstrué, comme le précédent, par une pierre semblable à la bonde d'un tonneau. Ces circonstances ne se rencontreront pas dans les sarcophages de l'époque franque.

La stèle que possède le Musée de Saint-Dizier et qui porte le nom de MANTIDIA appartient évidemment à cette partie du cimetière où sont inhumés les Gallo-Romains. Un fragment de cette pierre, la seule que l'on ait trouvée avec inscription, gardait encore une lettre D, la première des deux initiales de tout monument funéraire : *Diis Manibus*.

Trois ou quatre paires de bracelets, une fibule galloise, quelques autres qui décèlent un travail assez grossier ; des poteries rouges, noires et vernissées comme celles de Samos : tels sont les objets, rares d'ailleurs, que cette partie du cimetière a fournis. Nous devons toutefois noter, comme exception, un beau vase en terre noire lustrée dont les formes rappellent les belles poteries étrusques : c'est une hydria

qui, sur 26 c. de hauteur, en a 47 de tour à la panse ; le col, depuis la naissance de l'anse jusqu'à l'ouverture arrondie et évasée, mesure 10 c. Sur la panse, entre deux piquetés doubles, règne une guirlande de feuilles de *lotus*. Cette pièce serait admirable, si l'humidité du terrain qui la recélait n'avait un peu terni sa couverture.

Comme les fouilles ne semblaient pas donner autant qu'elles coûtaient, les ouvriers se dirigèrent, le 17 octobre 1883, à cent mètres environ à l'est et ils y trouvèrent, mais à une plus grande profondeur, des fosses, parfois superposées, qui leur parurent bien plus riches que les précédentes : ils étaient dans le cimetière franc, comme le prouvèrent les armes et les ornements enfouis dans les sépultures. Beaucoup n'avaient point échappé non plus au pillage ; d'autres, sans avoir été bouleversées, ne contenaient que des ossements ; quant aux sarcophages en pierre, sur les 23 qui furent découverts, deux seulement avaient été respectés : l'un renfermait le corps d'un jeune homme, l'autre celui d'un enfant. Ce dernier, que l'on voit au musée, est particulièrement intéressant. Le mort, dont la dépouille est si délicate, avait à la bouche la pièce de monnaie, et à droite, à portée de la main, un œuf. Cet attribut, nouveau pour nos contrées, était bien connu de l'antiquité chrétienne. Saint Augustin (*serm. 105*) nous en donne la signification : « Reste l'espérance, dit-il, qui, ce me semble, peut être comparée à l'œuf. En effet, elle n'est pas parvenue au but ; de même l'œuf est quelque chose, mais il n'est pas encore le poussin. » L'œuf était donc regardé comme le symbole de la régénération, et particulièrement de la résurrection des corps ; de là l'usage de manger l'œuf béni le jour de Pâques. Boldetti l'a trouvé plus d'une fois dans les

loculi des martyrs. Raoul Rochette également, mais il pense que ce symbole se rapporte à la célébration des Agapes, où les œufs étaient le principal aliment (1). Cavedoni préfère la première opinion basée sur les croyances mêmes des chrétiens.

Notre but n'est point d'entrer dans le détail des objets fournis par les 140 sépultures explorées dans cette zone. Qu'il nous suffise de faire observer que les armes y sont nombreuses et que, parmi les ornements, figurent les grosses plaques et contre-plaques de baudrier, généralement en fer avec clous de bronze ; quelques-unes de ces plaques portaient des arabesques en argent, mais l'oxyde a presque tout envahi.

L'arme ordinaire du Franc était le scramasaxe, sabre très épais, coupant d'un seul côté et portant, sur les plats, deux rainures parallèles au tranchant et au dos de l'instrument. On en a recueilli douze, et deux d'entre eux, d'une forme plus moderne, ressemblent au coutelas des bouchers : leur longueur varie beaucoup, et la soie, que recouvrait un manche en bois se terminant par un bouton, avait quelquefois le quart de la longueur totale.

La lance tenait la seconde place ; on en a trouvé le même nombre avec une grande variété de formes ; parfois la douille retenait encore une partie de la hampe ferrifiée.

La hache ne s'est pas rencontrée si fréquemment, mais elle nous a révélé toutes ses formes, depuis la hachette gracieusement arquée jusqu'à la hache des bûcherons : on en a recueilli huit environ.

Six javelots seulement, six *forces* ou ciseaux analogues à ceux qui servent pour la tonte des moutons, quatre ou cinq clefs : tels sont les instruments fournis

(1) *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XIII, 731.

par certaines sépultures. Ce que presque toutes renfermaient, c'était le petit couteau, de 20 centimètres environ avec le manche ; généralement il était renfermé dans une gaine métallique, mais le tout profondément oxydé. Il se portait à la ceinture, ainsi que le briquet accompagné du silex.

Le cimetière franc a fourni de plus trois pointes de flèches en silex : elles sont de l'époque néolithique et finement retouchées ; les ailerons sont vivement accentués, ainsi que le pédoncule qui pénètre dans la hampe.

Parmi les ornements sauvés du pillage, nous citons :

Deux magnifiques agrafes rondes en bronze plaqué d'or : le centre est conique, rehaussé par des verroteries rouges et bleues formant ou la croix ou l'étoile ; le pourtour est également orné de six et de huit perles ou verroteries. A la broche de ces fibules adhère encore un fragment de l'étoffe ;

Une agrafe de même genre, mais plaquée en argent et cloisonnée ; deux fibules en argent doré représentant le poisson avec le bec d'un oiseau de proie. M. Henri Baudot, de Dijon, a trouvé cet objet dans ses fouilles de Charnay, et il fait observer que le poisson était, dans les premiers siècles du christianisme, un symbole très usité, compris des seuls chrétiens auxquels il rappelait, par son nom grec ΙΧΘΥΣ, les initiales du Sauveur : Ιησους Χριστος, Θεου Υιος, Σωτηρ ;

Une petite fibule représentant un oiseau de proie au repos : l'œil est simulé par un rubis ; la queue par un verre rouge en éventail ; l'objet porte encore les traces de la dorure.

Enfin, une fibule assez rare qui représente un animal

fantastique à deux têtes replié sur lui-même comme la lettre S. L'œil est figuré par un verre rouge, et la gueule est ouverte. L'abbé Cochet pense que l'animal est un ver de terre ; il a trouvé le même objet dans son riche cimetière d'Envermeu, et en cite d'autres spécimens recueillis à Oberflacht et reproduits par M. Wylie, de Londres, et par le capitaine Von Durrich, de Stuttgart (1).

Un petit récipient carré, que nous avons tout lieu de prendre pour un brûle-parfums, mais que nous n'avons jamais vu reproduit, ni dans les ouvrages de l'abbé Cochet, ni dans la belle étude de H. Baudot sur Charnay, s'est rencontré deux fois dans les dépendances du Châtelet, vers la fin de l'aqueduc et dans le cimetière. Il mesure 4 c. de longueur sur deux et demi de largeur et de hauteur ; une anse massive, légèrement arquée, le traverse dans sa longueur. Comme la base est arrondie, il fallait que cet objet reposât sur un support, ce que prouve, du reste, le rebord fortement accusé. L'extérieur, dans l'exemplaire provenant de l'aqueduc, est orné, de chaque côté, d'une gerbe de cinq feuilles partant d'un demi-cercle appuyé sur le rebord, et accostée aux angles de deux autres bouquets plus petits ; le tout en relief sensible au toucher. Le poids de ce brûle-parfums est de 56 grammes. L'autre est beaucoup plus léger, sans ornements, et coulé comme le précédent.

Deux ou trois peignes en os seulement ont été recueillis dans le cimetière. Pour un objet de première nécessité, on pourrait se demander la raison de cette rareté ; mais il en existait en bois, comme le prouve le bel échantillon que possède la Bibliothèque nationale, et sur lequel la croix est gravée. Or, cette matière ne

(1) *Sépultures gauloises, romaines et franques*, 195.

pouvait se conserver longtemps, surtout dans le terrain argileux où l'humidité se fait mieux sentir (1).

Voilà pour le luxe des Francs. Bien qu'elle soit loin de rentrer dans cette catégorie, nous devons mentionner la ceinture en fer que la patiente habileté de notre Conservateur du musée a si bien reconstituée. C'est une rareté que très peu de vitrines possèdent et que les fouilles ne donnent que par exception. Celle-ci devait s'appliquer sur une étoffe ou sur du cuir; autrement, on en comprendrait difficilement l'usage. Elle a été trouvée à la place qu'elle occupait, près des vertèbres sur lesquelles gisaient encore les fragments.

La céramique des Francs est connue : des vases arrondis, au rebord grossier, de petites cruches avec ouverture tréflée, des urnes à panse renflée avec étranglement du col, tels sont les échantillons les plus communs dans les sépultures. Le Châtelet a cependant fourni, sous la main patiente de notre Conservateur, un vase assez rare, une gourde noire légèrement sigillée, que l'on rencontre très peu dans les collections ordinaires.

Mais le verre semblait s'assouplir entre les mains des Francs : ils le traitaient avec une adresse qui luttait heureusement contre la fragilité de la matière. On a trouvé la forme exacte de nos vulgaires encriers avec la légère torsion des côtes. D'autres fois, c'était une coupelle évasée, sans pied, ne tenant debout que par un prodige de statique ; c'était la lampe de nos veilleuses, mais avec une telle ténuité qu'il semblerait que le verre se réduisit en poussière sous les doigts. Notre musée en peut offrir de charmants échantillons et merveilleusement restaurés.

(1) *Normandie souterraine*, 255.

A quelle époque faut-il attribuer ces sépultures ? Nous avons vu que la partie N.-O. ne pouvait remonter au-delà du iv^e siècle. Pour la partie S.-E., nous possédons également un témoignage irrécusable : deux monnaies d'argent, l'une à l'effigie de l'empereur Justin, D. N. JVSTINVS AVG., avec ces mots au revers : D. N. ATHALARICVS RIX ; l'autre à l'effigie d'Anastase, D. N. ANASTASIVS AVG., avec le revers : D. N. BADVILA RIX. Cette monnaie de Baduila, roi des Goths, connu seulement par la numismatique, nous reporte à l'an 526. On l'a trouvée dans la bouche du mort. Celle d'Athalaric nous est plus connue, attendu que ce prince régna sur les Goths de 526 à 534. Il résulte de la découverte de ces deux pièces que le cimetière d'où elles sont tirées a servi jusqu'au vi^e siècle au moins.

D'autres documents nous éclairent sur la religion des hommes qui furent inhumés dans cette zone. Outre l'œuf et le poisson, symboliques tous les deux, nous avons recueilli une plaque de ceinturon en bronze ornée dans le goût des Francs, sur laquelle ont été gravées, plus ou moins régulièrement, six petites croix. Sur deux bagues, le même signe se trouve ou gravé ou produit en relief par quatre pierres triangulaires dont le sommet aboutit à un point central. Une des fibules fournies par les dernières explorations porte également la croix en relief sur le champ avec une pierre au centre et quatre aux extrémités. Les objets analogues trouvés par M. Baudot, à Charnay, sont attribués à l'ère chrétienne par ce savant archéologue.

La conclusion qui me semble ressortir de ce que nous avons vu, c'est que le Châtelet, qui fut d'abord une

place de refuge pour les Gaulois, dont les monnaies se retrouvent à une certaine profondeur, devint, sous les Romains, grâce à son heureuse position, un oppidum fourni de tout ce qui peut servir à des habitants exposés le plus souvent aux hasards de la guerre ; que, ruinée probablement par les hordes d'Attila, quand il fut obligé de se retirer, elle se reconstruisit partiellement dans la vallée, mais conserva son champ de repos dans les lieux élevés, selon la coutume des Francs, au pied du Châtelet, non loin du menhir dressé depuis des siècles par les antiques habitants de la Gaule. — Puissent de nouvelles explorations nous apporter la certitude sur tant de points qui ne sont encore que des hypothèses !

FIN.

TABLE

Introduction	1
Ch. I. Nom de l'Oppidum	7
Ch. II. Résultats des fouilles du Châtelet	9
Ch. III. Le Châtelet au XVIII ^e siècle.	12
Ch. IV. Édifices religieux	16
Ch. V. Bains publics	20
Ch. VI. Habitations particulières.	23
Ch. VII. Citernes et puits	27
Ch. VIII. Industrie du Châtelet	29
Ch. IX. Numismatique du Châtelet	34
Ch. X. Sculpture et statuaire	41
Ch. XI. Industrie des métaux.	45
Ch. XII. Objets en bronze servant à la parure, etc.	54
Ch. XIII. Métaux précieux	60
Ch. XIV. Pierres gravées, etc.	65
Ch. XV. Ivoire et os	69
Ch. XVI. Céramique	71
Ch. XVII. Haute-Borne	77
Ch. XVIII. Aqueduc	80
Ch. XIX. Substructions voisines du Châtelet	88
Ch. XX. Cimetière à l'E. du Châtelet	90

